

MON MAG MA VILLE

Le magazine des habitants de Montaigu-Vendée

N°7
HIVER
2021



DOSSIER

**ENTRE PROJETS
ET NOUVEAUTÉS,
UNE RICHE ACTUALITÉ
CULTURELLE**


**MONTAIGU
VENDÉE**

SOMMAIRE

N°07 // HIVER 2021

MA VILLE DURABLE

- 4 • Déconstruction des Tours de l'Aurore
- 5 • Montaigu-Vendée route à l'électrique
- 6 • Réseaux d'eaux : empêcher la pollution du milieu naturel
- 6 • Bonnes pratiques sur les points de tri
- 7 • Gare : le point sur les travaux

MA VILLE EN ACTION

- 8 • Les décisions publiques à retenir

LE DOSSIER

- 10 • Entre projets et nouveautés, une riche actualité culturelle

QUELQUES MINUTES AVEC...

- 19 • Madeleine Champain et Maryse Biotteau, bénévoles à la bibliothèque de Saint-Georges-de-Montaigu

MA VILLE EN PROJETS

- 20 • Terres de Montaigu, communauté d'agglomération au 1^{er} janvier 2022
- 24 • De nouveaux bâtiments pour Clean Cells et Edycem
- 24 • Ils s'installent dans les zones d'activités
- 25 • Un parcours dédié à l'orientation professionnelle

MA VILLE AU QUOTIDIEN

- 26 • Des aides pour adapter son logement
- 27 • Mon Espace en Ligne

MA VILLE PRATIQUE

- 28 • Cimetières : harmonisation des tarifs
- 28 • La numérotation dans les villages

29 • MÉLI-MÉLO

UN MOMENT À

- 30 • Boufféré
- 32 • La Guyonnière
- 34 • Montaigu
- 36 • St-Georges-de-Montaigu
- 38 • St-Hilaire-de-Loulay

40 • NOUVEAUX À MONTAIGU- VENDÉE

41 • MINUTE DÉTENTE

LE MOT

- 42 • De la majorité municipale
- 42 • De la minorité municipale

43 • MÉMENTO

LES MOTS DU MAIRE

INNOVER

Croire en l'avenir et innover est nécessaire pour réaliser les projets de manière efficace et pérenne. Cela impose des choix difficiles mais souvent de bon sens. C'est choisir de ne pas réhabiliter des tours inadaptées dans lesquelles personne ne souhaiterait vivre, et bâtir des logements plus agréables et plus respectueux de l'environnement. C'est choisir de remplacer progressivement chaque véhicule de la flotte municipale par un véhicule à énergie propre. Innover pour une croissance durable est la philosophie avec laquelle nous avons construit notre Plan Climat Terres d'EnAIRgie qui a été adopté mi-décembre. Il sera mis en œuvre tout au long de 2022 avec les entreprises et les acteurs locaux.

S'ÉPANOUIR

Assurer le développement économique est notre boussole. Cependant cela serait vain si, en parallèle, nous ne pouvions pas offrir au plus grand nombre la possibilité de grandir et de s'épanouir. Avec Terres de Montaigu, nous voulons permettre, à nos jeunes en particulier, d'accéder aux arts : vivre des pièces de théâtre à Thalie ; découvrir des chefs d'œuvre du 7^{ème} art avec le cinéma dont l'agrandissement est à l'étude ; s'émouvoir devant des peintures et sculptures au salon Arts sur Digue ; s'enrichir dans les livres de la médiathèque Calliopé, des 4 bibliothèques municipales, et lors du Printemps du Livre.

CÉLÉBRER

L'année 2021 fut difficile. Entre les confinements et les déconfinements, entre joies et déceptions, nous devons garder espoir malgré tout. Nous sortirons de cette crise sanitaire et économique. Profitons de ces fêtes pour, dans la prudence, célébrer ensemble l'année qui se termine et entamer la nouvelle avec la volonté de croire dans l'avenir. Je vous souhaite un joyeux Noël et une heureuse année 2022 !



Florent Limouzin
Maire de Montaigu-Vendée



Suivez-nous



#montaiguvendee



SAMEDI 11 SEPTEMBRE

Inauguration du complexe sportif, de la maison de santé et des aménagements du centre-bourg de La Guyonnière.



JEUDI 11 NOVEMBRE

Cérémonie de commémoration de l'armistice 1918 et inauguration de la stèle des Frères Leboeuf (voir p. 33)



MERCREDI 6 OCTOBRE

Soirée d'information sur l'investissement locatif proposée par Terres de Montaigu



SAMEDI 6 NOVEMBRE

Vernissage du salon Arts sur Digue

Encore plus d'images ?

Rendez-vous sur www.montaigu-vendee.com/actualites

MA VILLE DURABLE

LES TOURS DE L'AURORE

DÉCONSTRUIRE : UN CHOIX POUR PRÉSERVER L'ENVIRONNEMENT

Dans une logique de renouvellement urbain, le quartier des Hauts de Montaigu va permettre de créer plus de 235 logements et d'accueillir de nouveaux services. Après le démarrage des constructions dans le secteur Pierrot Martin et la livraison des premiers logements publics dans le secteur de l'Ehpad Le Repos, c'est le secteur des Tours de l'Aurore qui s'apprête à entamer sa mutation avec la déconstruction de la tour C au premier trimestre 2022.

Si le chantier peut paraître colossal, les élus de Montaigu-Vendée ont privilégié la déconstruction à la réhabilitation dans un souci de durabilité et de préservation de l'environnement :

- **D'un point de vue énergétique** (isolation, chauffage, ventilation), les performances d'un bâtiment neuf sont meilleures que celles d'un bâtiment réhabilité. Après travaux, les tours auraient obtenu un DPE de classe C, contre D actuellement, ce qui est loin des exigences de la nouvelle réglementation thermique RT 2020.
- **Du point de vue des émissions de gaz à effet de serre**, les bénéfices d'une reconstruction sont visibles à long terme car si les travaux de réhabilitation émettent moins de CO2 au moment de leur réalisation, l'écart entre les deux situations se réduit au fil du temps du fait des meilleures performances énergétiques des bâtiments neufs.
- **À la différence de la démolition, la déconstruction introduit le tri sélectif des matériaux.** Réalisée par phases (désamiantage, déconstruction intérieure, grignotage, concassage), elle permet de trier, recycler et valoriser les déchets à chaque étape. Parmi les 11 000 tonnes de matériaux qui composent la tour C, plus de 92% des déchets de chantier seront réutilisés ou recyclés.

91,8 % Déchets inertes recyclables (béton et pierre)

Ces déchets seront intégralement concassés localement, sur le site de la déchèterie de La Motte à Boufféré, à la charge de la ville de Montaigu-Vendée. Ils seront réutilisés dans les chantiers de voirie.

6,1 % Déchets non amiantés qui ne pourront pas être recyclés

1,3 % Déchets amiantés

0,8 % Autres matériaux recyclables (fer, bois, verre)

La déconstruction des tours s'échelonne de 2022 à 2025. Le site laissera ensuite la place à des logements et au nouveau groupe scolaire Jules Verne.



Chaque logement dispose d'un espace extérieur privatif, indispensable pour la qualité de vie des locataires.

LA RECONSTRUCTION POUR UNE MEILLEURE QUALITÉ DE VIE

Le choix de la reconstruction permettra aussi d'offrir une meilleure qualité de vie aux habitants des Tours de l'Aurore, qui seront relogés dans des bâtiments plus économes en énergie. Les nouveaux logements, à taille humaine, seront plus en adéquation avec la demande actuelle, avec des surfaces allant du T2 au T5. Ils seront par ailleurs dotés d'espaces extérieurs privatifs et d'une meilleure isolation acoustique, qui n'aurait pas pu être atteinte avec la réhabilitation des tours. 22 logements ont déjà été livrés en face de l'hôpital.

Les **22 premiers logements** publics construits au niveau du pôle santé :



• émettront **3,7 fois moins de CO2** que les actuels logements des Tours de l'Aurore (**7 kg CO2/m²/an contre 26 actuellement**)



• consommeront **3,5 fois moins d'énergie** que les actuels logements des Tours de l'Aurore. (**48 kWh/m² contre 169 actuellement**)

MONTAIGU- VENDÉE ROULE À L'ÉLECTRIQUE !

4 nouveaux véhicules électriques viennent de compléter la flotte de Montaigu-Vendée, portant à 14 le nombre de voitures utilitaires et de vélos à énergie propre utilisés par les services municipaux.

Un choix ancré dans la transition environnementale engagée par la Ville, qui privilégie les véhicules à énergie propre pour chaque remplacement de véhicule léger depuis 2019. Objectif : baisser les consommations de carburant pour diminuer les émissions de gaz à effet de serre et ainsi préserver l'environnement.



Composition de la flotte électrique :



4 voitures



5 utilitaires



4 vélos
& 1 triporteur



Acquisition d'un minibus électrique
9 places prévue pour fin 2022

Une économie de plus de 500 L de carburant fossile par an et par véhicule

Projection 2022 : **4500 L et 7200 € d'économies** réalisées grâce à la flotte de véhicules électriques



OÙ RECHARGER MON VÉHICULE ÉLECTRIQUE ?

- À Boufféré : rue des Fléchets près du péage
- À Montaigu : parking du Pont Jarlet
- À Saint-Georges-de-Montaigu : place Raymond Dronneau
- À Saint-Hilaire-de-Loulay : rue Abbé René Giraudet



RÉSEAUX D'EAUX : EMPÊCHER LA POLLUTION DU MILIEU NATUREL

À Saint-Georges-de-Montaigu, la rue Saint-Martin fait l'objet d'importants travaux pour remplacer les canalisations existantes devenues vétustes. Ce chantier s'inscrit dans la volonté des élus de Montaigu-Vendée d'empêcher toute pollution du milieu naturel, en prenant notamment le soin d'inspecter les réseaux d'eaux usées et pluviales avant chaque projet d'aménagement ou de voirie. Ils peuvent ainsi être rénovés ou remplacés si nécessaire.

Objectifs :

- Assurer le traitement séparé des eaux usées et pluviales pour supprimer tout rejet potentiel des eaux usées dans le milieu naturel.
- Rénover les réseaux d'eaux pluviales avec des canalisations en béton plutôt qu'en plastique pour éviter le relâchement de microparticules dans le milieu naturel au fil du temps.
- Desservir les lotissements situés en amont de la rue.



Démarrage des travaux d'assainissement sur le lotissement de La Fontaine



Exutoire des eaux pluviales en enrochement



Tranchées remblayées rue Saint-Martin. Les travaux de voirie seront terminés en fin d'année 2021.

Le futur lotissement Les Noëlles viendra se connecter sur ces nouveaux réseaux. Néanmoins, pour ne pas les surcharger et éviter l'élévation du niveau de la Maine, la majeure partie des eaux pluviales générées par l'imperméabilisation des sols

(maisons, voirie...), sera gérée au niveau du lotissement, avec la réalisation de fossés et bassins paysagers intégrés à des zones d'espaces verts.

BONNES PRATIQUES SUR LES POINTS DE TRI

Les points de tri font partie intégrante des solutions mises à disposition pour valoriser efficacement les déchets et permettre leur recyclage. Néanmoins, des incivilités sont parfois constatées sur ces lieux. Piqûre de rappel des bonnes pratiques à adopter.



Les vêtements, la petite maroquinerie, le linge et les chaussures. Ils doivent être propres, secs et en sac.



Les papiers, publicités, enveloppes.
ASTUCE : pour limiter la quantité de papier reçu à la maison, pensez à l'autocollant « Stop Pub » sur votre boîte aux lettres !



Les bouteilles, pots et bocaux en verre.



Les couvercles et les capsules métalliques sont à déposer dans le sac jaune.



La vaisselle, le vitrage, les ampoules... sont à déposer en déchèterie.



Les sacs noirs sont ramassés lors de la collecte. Les encombrants sont à déposer en déchèterie.

• Si le point de tri est déjà plein, nous vous invitons à vous orienter vers un autre point proche de chez vous. Merci de ne déposer aucun déchet au pied des conteneurs.

• Pour respecter le voisinage, évitez les dépôts trop matinaux (avant 8h) et trop tardifs (après 20h) et privilégiez les matinées pour les dimanches et les jours fériés.

Retrouvez ces consignes et les points de tri sur terresdemontaigu.fr



Décembre 2021 > avril 2022 :
travaux de mises
en accessibilité en gare

Début 2022 :
aménagement paysagers
du boulevard urbain

VERS UNE GARE 100% ACCESSIBLE !

Accéder à la gare et s’y déplacer facilement : tels sont les enjeux des travaux réalisés sur cette année 2021. Pour cela, deux ouvrages d’envergure sous les voies ferrées ont été construits : le pont-rail pour permettre le contournement routier et le passage souterrain pour améliorer l’accessibilité des voyageurs. Le travail se concentre désormais sur les finitions de ces ouvrages pour continuer la transformation du site.



En gare, les travaux se poursuivent avec la mise en accessibilité des quais et des rampes d’accès avec le rehaussement et l’allongement des quais, la pose de dalles d’éveil à la vigilance, un éclairage LED, de la signalétique afficheurs... Livraison programmée en avril 2022.



Côté parvis, au nord et au sud du bâtiment voyageurs, les études débutent afin de dessiner les aménagements qui intégreront les différents moyens d’accès à la gare (vélo, voiture, transport en commun..) et des services aux habitants et usagers.



Pour le contournement qui reliera le giratoire situé près du collège Michel Ragon à la rue du Dr Fayau, les travaux d’aménagements de voirie se terminent cette fin d’année et l’aménagement paysager débutera début 2022.



UN PROJET DE CRÈCHE À SAINT-HILAIRE-DE-LOULAY

En mars 2020, la majorité municipale s'est engagée à augmenter le nombre de places en crèches sur la commune pour répondre aux besoins des familles.

En ce sens, les élus ont approuvé, mardi 28 septembre, la mise en place d'une crèche (multi-accueil) sur la commune déléguée de Saint-Hilaire-de-Loulay. Ces six dernières années, le nombre d'assistantes maternelles a diminué de plus de 30% à Montaigu-Vendée et les modes de garde se sont diversifiés. Si le choix s'est

porté sur la commune de Saint-Hilaire-de-Loulay, c'est parce qu'elle est particulièrement touchée par cette tendance, que l'offre collective de garde régulière y est faible et que le nombre de familles potentiellement concernées y est important. La crèche prendrait place dans le bâtiment de l'ancienne école primaire, rue de Nantes. Sa proximité avec le restaurant scolaire permettrait ainsi de faciliter les repas des enfants, tout en valorisant un lieu de patrimoine en cœur de bourg.



LES HAUTS DE MONTAIGU : ACQUISITION DE L'ANCIEN SITE DE L'IME MOULIN SAINT-JACQUES

L'îlot qui accueillait l'IME Moulin Saint-Jacques, déconstruit en 2018, a été acquis par la Ville de Montaigu-Vendée pour un montant de 399 897,93 € HT. Situées boulevard Auguste Durand, les trois parcelles d'une surface totale de 5 993 m² avaient d'abord été acquises

par l'Etablissement Public Foncier de la Vendée afin d'être désamiantées. Le devenir du terrain sera déterminé dans le cadre du projet de Zone d'Aménagement Concerté des Hauts de Montaigu.

DÉMÉNAGEMENT DU CENTRE DE VACCINATION

Depuis le 17 novembre, **le centre de vaccination de Terres de Montaigu est implanté dans les locaux de l'ancienne école Saint-Martin-Durivum, 23 rue des Maines à Saint-Georges-de-Montaigu.** Il est ouvert du lundi au vendredi de 9h30 à 13h30 et de 14h30 à 18h45. Ces horaires sont susceptibles d'être modifiés selon l'évolution des mesures nationales. Prise de rendez-vous sur doctolib.fr



UN NOUVEL ÉLU REJOINT LE CONSEIL MUNICIPAL DE MONTAIGU-VENDEE

Le 8 septembre, Mme Anne-Laure Grimaud a fait part de sa volonté de démissionner de son mandat de conseillère municipale. Conformément au Code électoral, la réception de sa démission a eu pour effet de **conférer la qualité de conseiller municipal à M. Steve Olivier**, suivant immédiat sur la liste « Montaigu-Vendée – Une ambition partagée » lors des dernières élections municipales. Il rejoint également le conseil communal de la commune déléguée de Montaigu, et la commission Vie locale, culturelle et sportive.



DES JEUNES DE L'IME EN IMMERSION PROFESSIONNELLE À LA MÉDIATHÈQUE

Un partenariat a été établi entre la médiathèque Calliopé et l'Institut Médico Educatif (IME) de Montaigu afin de permettre à certains jeunes d'y effectuer des petits travaux, selon leurs capacités et les besoins de l'équipement. Les deux établissements se donnent pour mission de développer les aptitudes et compétences des jeunes, de valoriser leur image et de permettre leur épanouissement en vue de la meilleure insertion sociale et professionnelle possible. Afin de les accompagner au mieux dans leurs missions, le personnel de la médiathèque sera sensibilisé au handicap par les équipes de l'IME.



RÉNOVATION DE LA PELLE SAINT-NICOLAS

Vieillissante et fragilisée par les crues, **la pelle de la chaussée Saint-Nicolas a été entièrement rénovée et les murets attenants ont été nettoyés et renforcés.** Cette opération, d'un budget total de 22 178 € TTC, sera suivie d'une seconde phase de travaux afin de rénover l'exutoire et le muret en intégralité.

LE DOSSIER

ENTRE PROJETS ET NOUVEAUTÉS, UNE RICHE ACTUALITÉ CULTURELLE

Chaque année, les équipements et événements culturels de Terres de Montaigne ainsi que les nombreuses associations locales, se renouvellent pour permettre au plus grand nombre de vivre des moments riches en émotions. À travers ce dossier, découvrez les nouveautés mises en place par le théâtre de Thalie et la médiathèque Calliopé mais aussi les prémices du prochain Printemps du Livre et du projet de cinéma.





LE FUTUR CINÉMA TISSE SA TOILE

6 salles, 890 places et 8800 séances par an : voici ce que pourrait réserver le projet du futur cinéma qui a reçu l'avis favorable des élus de Terres de Montaigu en juin 2021 et de la commission départementale en octobre dernier. Premières séances fin 2023.

Porté par la société Grand Ecran, le nouveau complexe serait construit en lieu et place du cinéma Caméra 5 et permettrait au territoire de disposer d'un équipement moderne et adapté aux besoins actuels et futurs des habitants. Il permettrait de diffuser plus de films, qui resteraient plus longtemps à l'affiche, et offrirait des conditions optimales aux spectateurs.

Le projet est validé dans ses grandes lignes mais le travail avec la société Grand Ecran se poursuit. Ces prochaines semaines, le projet architectural devrait être examiné et approuvé, tout comme l'organisation du stationnement et des travaux. La volonté des différents acteurs est de réduire au maximum la période de fermeture du cinéma.

CAMÉRA 5

2 SALLES

280
PLACES

1500
SÉANCES par an

28 séances
hebdomadaires

2 séances
par jour et par salle

510 SÉANCES DÉDIÉES
à l'Art et Essai par an

50 707
ENTRÉES ANNUELLES

2 temps-plein
et 3 renforts

FUTUR CINÉMA

6 SALLES

890
PLACES

8800
SÉANCES par an

168 séances
hebdomadaires

4 séances par jour
et par salle en moyenne

1320 À 1760 SÉANCES DÉDIÉES
à l'Art et Essai par an

170 000
ENTRÉES ANNUELLES

6 temps-plein
et 4 renforts



UN CINÉMA À LA POINTE DE LA TECHNOLOGIE

Le projet du futur cinéma prévoit des aménagements modernes répondant aux attentes actuelles du public. Chaque salle serait équipée de façon à maximiser le confort et l'immersion du spectateur.

- **Écrans incurvés** de 8 à 16 mètres de largeur
- **Projecteurs laser dernière génération** (2K et 4K)
- **Système sonore immersif** avec multiplication des haut-parleurs
- **Gradinage de 39 à 48 cm** pour plus de plongée dans l'écran et pour garantir une visibilité optimale.
- Rangées espacées de 115 cm au minimum
- Fauteuils duo
- **Audiodescription** et assistance aux personnes mal entendantes

« En plus de 30 ans, le cinéma Caméra 5 n'a jamais fait l'objet de travaux d'agrandissement alors que, dans le même temps, la population du territoire a augmenté de 50 %. Le projet porté par la société Grand Ecran viendrait donc répondre à un véritable besoin en offrant enfin à notre territoire un équipement à la mesure de son dynamisme. »

Claude Durand, président de la commission Investissements structurants et schéma local d'accès des services au public.



Planning prévisionnel sous réserve des autorisations en cours

● **Début 2022 :**
autorisation de permis de construire

● **Fin 2022 / début 2023 :**
démarrage des travaux

● **4^e trimestre 2023 :**
ouverture du cinéma

UN EMPLACEMENT STRATÉGIQUE

Le futur cinéma serait implanté en lieu et place du cinéma Caméra 5, à proximité des commerces et du cœur de ville. Un choix stratégique qui permettra à la fois de contribuer à la dynamique du centre-ville mais aussi de créer des synergies avec les autres équipements culturels.



« Le choix de reconstruire en lieu et place du cinéma Caméra 5 répond à l'un des engagements du PLUi qui est d'implanter les grands équipements culturels dans le centre-ville, tout en assurant leur accessibilité depuis l'ensemble du territoire. L'emplacement est idéal car il bénéficie d'un **réseau existant de chemins piétonniers et cyclables** que nous avons en projet de développer, et de la proximité immédiate avec la gare. Par ailleurs, il nous permettrait de **mutualiser les espaces de stationnement avec le futur hôtel intercommunal**, ce qui, tout comme le fait de reconstruire sur l'existant, limite la consommation de foncier. »

Florent Limouzin, maire de Montaigu-Vendée et président de la commission Transition énergétique et mobilité de Terres de Montaigu.



DIVERSITÉ ET QUALITÉ : MAÎTRES MOTS DE LA PROGRAMMATION

Le futur cinéma Grand Ecran permettrait d'enrichir l'offre cinématographique sur Terres de Montaigu. La collectivité et la future équipe du cinéma souhaitent que la programmation soit la plus représentative possible de la grande diversité des films distribués en France. Des blockbusters aux films d'auteurs plus confidentiels, **près de 260 films pourraient être**

à l'affiche chaque année dont 2 à 3 seraient proposés en sortie nationale chaque semaine. La programmation serait à même de prétendre au classement **Art et Essai** et à l'obtention du label Jeune Public. Un conventionnement sera établi avec la collectivité afin de travailler conjointement sur la programmation à destination des scolaires et des publics fragiles.



UN LIEU VIVANT, GÉNÉRATEUR D'EXPÉRIENCES ET DE RENCONTRES

Dans la continuité des initiatives engagées par l'équipe du cinéma Caméra 5, le futur cinéma restera un lieu d'échanges, vivant et accessible à tous.

- **Accueil des établissements scolaires** dans le cadre du dispositif national d'éducation à l'image
- Actions communes avec les autres équipements culturels de Terres de Montaigu
- Animations thématiques
- Avant-premières en présence d'équipes de films
- Séances jeune public
- Séances en version originale
- Abonnements et tarifs spéciaux pour favoriser l'accès à tous les publics

OUVRIR LE SPECTACLE VIVANT À DE NOUVEAUX PUBLICS

Initiée cet été avec le festival itinérant *Les Éphémères*, la volonté de Terres de Montaigu de proposer et rendre accessible le spectacle vivant à tous les publics, et en particulier aux plus éloignés du théâtre, a été renforcée par plusieurs nouveautés mises en place au théâtre de Thalie.



Crédit Stéphane Audran

Ouverture de la billetterie en ligne dès le premier jour

Cette nouveauté a permis de faciliter les abonnements, en évitant de devoir se déplacer au théâtre, et de toucher les plus jeunes et les actifs du territoire.

630 
ABONNEMENTS EN LIGNE
le premier jour

Des places réservées pour la billetterie individuelle

Pour la première fois, un quota de places a été réservé à la billetterie individuelle sur chaque représentation. L'objectif : faire découvrir le théâtre au plus grand nombre en garantissant des places aux spectateurs plus ponctuels, mais aussi rassurer ceux qui, après la pandémie, voulaient reprendre doucement le chemin du théâtre.

120 
PLACES RÉSERVÉES
pour la vente individuelle à chaque spectacle
(25 % de la salle)

1800 
BILLETS INDIVIDUELS VENDUS EN 1 MOIS D'OUVERTURE
(* 300 par rapport à la saison 2020-2021)

Des tarifs attractifs

Un tarif « - de 16 ans », de 6 € à 8 €, a été créé sur 7 spectacles. Les abonnés ont aussi pu ajouter des places supplémentaires à leur réservation pour venir avec des enfants. Des coups de pouce pour permettre à tous de profiter d'une sortie en famille !

1000 
BILLETS « - DE 16 ANS » VENDUS EN 1 MOIS D'OUVERTURE
dont 640 pour les spectacles identifiés « En Famille »

150 
BILLETS ENFANTS VENDUS LA 1^{ÈRE} SEMAINE
d'ouverture de la billetterie

Une programmation « découverte »

Au sein de la programmation, plusieurs spectacles ont été identifiés « découverte ». Les abonnés ont été invités à en choisir au moins un dans leur sélection. L'objectif : les inciter à faire confiance, à se renouveler dans leurs choix et à découvrir des univers artistiques moins médiatisés.... Bref, à rester curieux !

MÉDIATHÈQUE CALLIOPÉ: UNE NOUVELLE OFFRE POUR FACILITER LA LECTURE

Depuis cet automne, la médiathèque Calliopé propose une nouvelle collection de livres numériques adaptés aux enfants et adolescents DYS* et aux « petits » lecteurs de 6 à 15 ans. Cette offre coup de pouce appelée « Bibliodyssée » vise à aider les jeunes et faciliter l'apprentissage et la maîtrise de la lecture.

Si la médiathèque disposait déjà d'une collection de livres imprimés adaptés aux enfants rencontrant des difficultés de lecture, l'offre « Bibliodyssée » vient enrichir cette proposition avec des livres numériques, accessibles sur 4 tablettes disponibles en prêt.

Premières lectures, albums, contes, documentaires ou romans, le catalogue de livres s'accompagne d'une palette d'outils d'aide à la lecture qui permet à chacun de personnaliser le texte en autonomie, en fonction de ses besoins. Appelé FROG, ce format spécifique offre des outils d'aide au décodage, au repérage et à la compréhension de texte, et un système de lecture audio.

Chaque tablette peut être empruntée pour une durée de 1 mois et l'emprunt est gratuit pour les habitants de Terres de Montaignu.

Le conservatoire intercommunal de Terres de Montaignu propose également une pédagogie adaptée aux troubles DYS, et plus globalement au handicap, pour que chaque enfant puisse aborder positivement l'apprentissage de la musique. Plusieurs professeurs suivent actuellement une formation pour développer ces pédagogies dans l'établissement.

Pour conseiller au mieux les familles, l'équipe de la médiathèque a pu s'appuyer notamment sur les conseils d'Isabelle Guignard, orthophoniste à La Bruffière et vice-présidente de la communauté professionnelle territoriale de santé Terres de Montaignu. "Cet outil est adapté à tous les enfants qui présentent des difficultés de lecture. Il est particulièrement intéressant pour les plus de 8 ans, qui ne sont plus dans les premiers apprentissages mais qui ont besoin d'un soutien pour s'entraîner à la lecture. Chez les plus petits, l'interaction avec les parents autour d'un livre papier reste idéale, mais lorsque celle-ci n'est pas possible, cette tablette peut être une alternative pour permettre à l'enfant d'avoir accès aux livres en autonomie."



Mot-clé

*On regroupe sous « troubles DYS » les troubles cognitifs spécifiques tels que la dyslexie, la dysorthographe, la dysphasie ou encore la dyscalculie, et les troubles des apprentissages qu'ils induisent.

Source : Fédération Française des Dys, ffdys.com

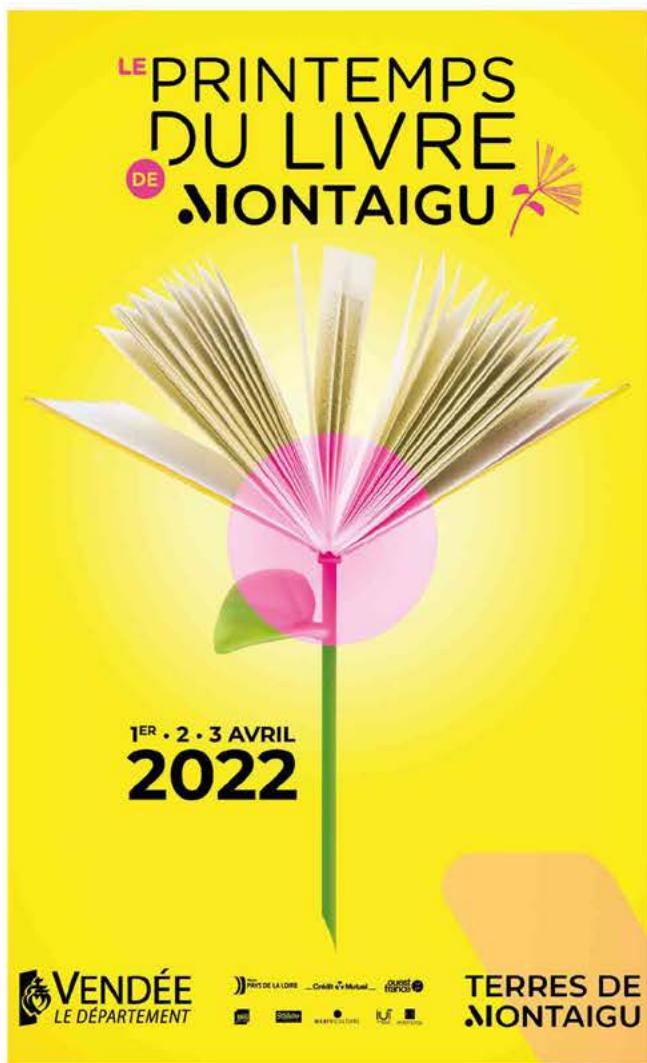


À ne pas manquer !

Jusqu'au 31 décembre, la médiathèque Calliopé accueille l'exposition d'un grand nom de la bande dessinée : Camille Jourdy, illustratrice et auteur. Exposition d'illustrations originales, tout public.

LE PRINTEMPS DU LIVRE OUVRE UN NOUVEAU CHAPITRE DU 1^{ER} AU 3 AVRIL

Rassemblant chaque année plus de 45 000 visiteurs et 250 auteurs, le Printemps du Livre fait partie des événements culturels incontournables qui rythment la vie de Terres de Montaigu. Après 31 éditions puis une crise sanitaire qui a bouleversé nos modes de vie et contraint à l'annulation en 2020 et 2021, le Printemps du Livre fait son grand retour, dans un nouveau lieu et sous une forme inédite promettant toujours plus de découvertes et d'émotions.



TERRES DE MONTAIGU : UNE SCÈNE OUVERTE AUX AUTEURS ET À LEURS ŒUVRES

2022 marque le retour du Printemps du Livre à Terres de Montaigu. Fortement plébiscité par le public, l'événement revient sous une forme inédite, conçue pour s'adapter à sa très forte fréquentation et au contexte sanitaire. C'est désormais la place de l'Hôtel de Ville de Montaigu-Vendée qui accueillera l'espace salon, entraînant avec elle plusieurs lieux emblématiques tels que la salle des fêtes, la médiathèque Calliopé, le parc Henri Joyau ou les commerces de proximité.

Durant trois jours, le territoire s'ouvrira comme une scène ouverte aux auteurs et à leurs œuvres, et les rencontres, lectures, performances et promenades littéraires investiront les rues. Pour permettre aux visiteurs de voguer d'un univers à un autre, un service de navettes gratuites sera mis en place.

DES ANIMATIONS INÉDITES POUR DÉCOUVRIR LA LECTURE

Ces nouveaux espaces vont permettre au Printemps du Livre de déployer toute sa créativité en proposant des formes inédites de rencontres et de performances, à la croisée de la littérature et du spectacle vivant. Le Printemps du Livre revient sous une forme inédite, mais sans pour autant renoncer à son identité populaire et fédératrice. Rendez-vous du 1^{er} au 3 avril 2022

« Après 33 ans d'existence, nous avons toutes les clés pour faire du Printemps du Livre l'événement printanier littéraire emblématique des Pays de la Loire. Hier salon, nous avons l'ambition qu'il devienne demain un véritable festival du livre, toujours plus littéraire, accessible et populaire. »

Anthony Bonnet, président de la commission Culture et tourisme de Terres de Montaigu



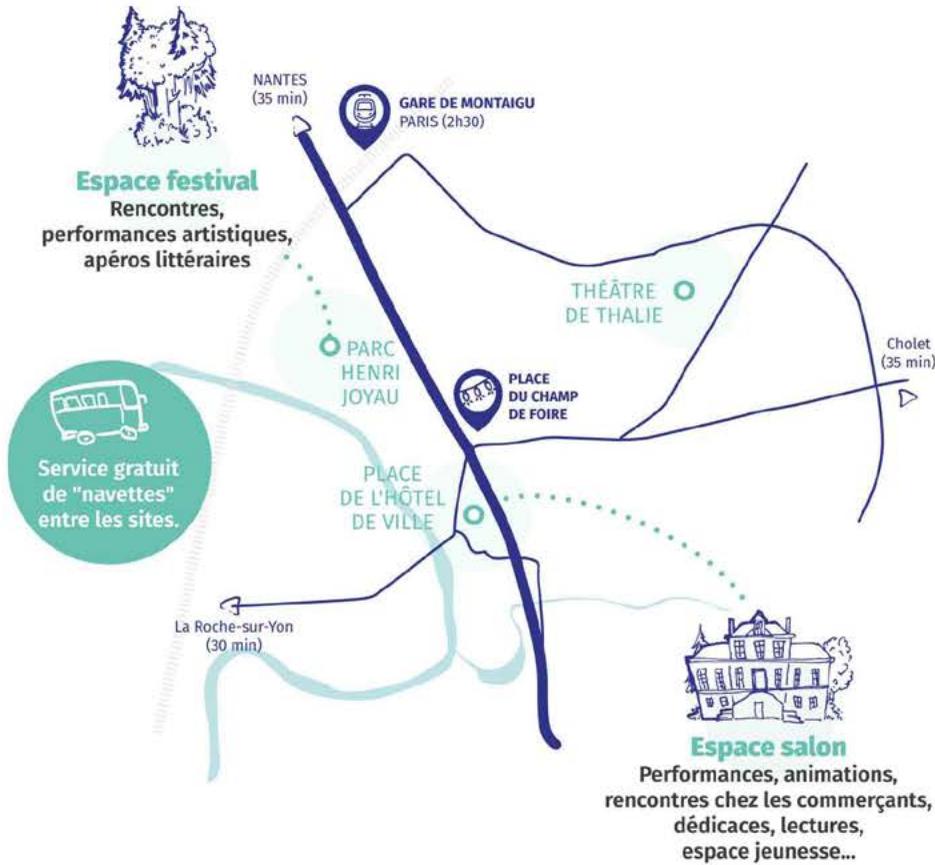


Crédit photo : Olivier Roller

Clara Dupont-Monod, présidente de la 32e édition du Printemps du Livre

C'est l'éditrice, journaliste et autrice Clara Dupont-Monod qui fait honneur au Printemps du Livre en assurant la présidence de l'édition 2022. Lauréate du prix Femina roman français 2021 et du Goncourt des Lycéens 2021 pour

son dernier roman « S'adapter », elle a également remporté le Prix Ouest en 2015 pour son ouvrage « Le roi disait que j'étais le diable » qui met en scène la vie d'Aliénor d'Aquitaine. Son dernier ouvrage traite quant à lui de la naissance d'un enfant handicapé racontée par sa fratrie. Un livre magnifique et lumineux.



Emblématique du Printemps du Livre, l'espace salon permet aux lecteurs de rencontrer leurs auteurs favoris. Il sera implanté sur la place de l'Hôtel de Ville.



En classe ou avec leurs familles, les scolaires seront les bienvenus dans de nouveaux espaces dédiés à la littérature jeunesse.



Cette nouvelle édition fera la part belle à toutes les formes artistiques, en mêlant notamment littérature, spectacle vivant et performances.

Conférences et rencontres sont des instants privilégiés pour en savoir plus sur les auteurs et leurs inspirations.

COUP DE PROJECTEUR SUR LE THÉÂTRE AMATEUR

Le tissu associatif varié et très dynamique de Montaigu-Vendée contribue grandement à enrichir l'offre culturelle et de divertissement à destination des habitants. On y retrouve notamment 11 compagnies de théâtre amateur qui se partagent la scène pour nous offrir des moments de rire et de convivialité.

57
associations
culturelles et de loisirs
(hors bibliothèques)
sont actives à Montaigu-Vendée

Montaigu-Vendée c'est aussi
4 compagnies professionnelles
Terrain Vague | Les Singes d'une nuit d'été |
La compagnie Tel Man | Théâtre du Renard

LA GUYONNIÈRE
Théâtre de Gribouille
Créée en 1980 (35 adhérents)

SAINT-GEORGES-DE-MONTAIGU
Théâtre des Maines
Créée en 1988 (30 adhérents)

Théâtre Ados - Amicale de l'école publique des Maines
Créée en 2004 - 39 adhérents

BOUFFÉRE
Les Trois coups
Créée en 1986 (14 adhérents)

MONTAIGU
Les Capulets
(Montaigu vous accueille)
Créée en 1974 (12 adhérents)

Festivithé
Créée en 2018 (60 adhérents)

Amis Parcours
Créée en 1998 (45 adhérents)

Les Singes d'une Nuit d'été
Créée en 2017 (10 adhérents)

SAINT-HILAIRE-DE-LOULAY
ATL Les pieds au plancher
Créée en 2003 (70 adhérents)

Les Loulartist's
Créée en 2013 (19 adhérents)

Association Lolayo
Atelier théâtre créé en 2004 (7 adhérents)



Théâtrama. Sous le nom Théâtrama se cache la fédération des troupes de théâtre amateurs de Terres de Montaigu. Ensemble, elles éditent chaque année un calendrier commun de toutes les représentations

données par les troupes amateurs du territoire. À noter, la fédération organise son premier festival de théâtre amateur les 2 et 3 juillet 2022 !

Facebook : Théâtrama-85



JEAN-CLAUDE MARTINEAU, DES PLANCHES À LA PLUME

Habitant de Boufféré, Jean-Claude Martineau fait partie des auteurs qui se sont fait un nom dans le théâtre amateur ! Œuvrant d'abord sur les planches, c'est en 2006 qu'il se lance dans l'écriture de sa première pièce de théâtre intitulée « Mauvaises pioches ». Depuis, il compte une trentaine de comédies à son actif, toutes inspirées de l'actualité ou de la vie courante, et qui sont jouées plus de 700 fois par an à travers la France et les pays francophones. Cette année, plusieurs d'entre elles seront interprétées et notamment « Alors Arlette, heureuse ? », à partir du 22 janvier à Boufféré. **En savoir plus : pause-theatre.fr**

« Les multiples associations culturelles que compte Montaigu-Vendée sont une véritable richesse pour notre vie locale. Créatrices de liens, génératrices d'échanges et de rencontres, elles sont aussi un véritable moyen de s'épanouir. Nous leur renouvelons notre soutien et tenons à les remercier pour leur engagement et pour tous les moments de partage qu'elles nous offrent. »

Michelle Rineau, adjointe à la culture



QUELQUES MINUTES AVEC...

Madeleine Champain et Maryse Biotteau, bénévoles à la bibliothèque de Saint-Georges-de-Montaigu



En plus de la médiathèque Calliopé, Montaigu-Vendée compte 4 bibliothèques qui permettent à tous les habitants d'avoir accès à la lecture à deux pas de chez eux. Cette offre ne pourrait exister sans l'investissement de près de 70 bénévoles, dont Madeleine Champain et Maryse Biotteau, qui assurent la co-présidence de la bibliothèque de Saint-Georges-de-Montaigu depuis 2012.

« Le bénévolat au service de la lecture »

Inaugurée en 1993, la bibliothèque municipale du Prieuré est entièrement gérée par une association composée de 21 bénévoles. Achats, étiquetage, permanences, mise en rayon... l'organisation rodée de cette équipe permet de mettre plus de 9000 ouvrages dont 600 nouveautés par an, à disposition des habitants.

Du manga au roman policier

« Nous nous sommes investies naturellement car nous aimons lire et le bénévolat s'inscrit dans notre culture, sourit Madeleine Champain, la présidente. *Chacun s'implique en fonction de ses disponibilités et ses compétences* ». Grâce aux affinités des uns et des autres, la bibliothèque s'est constituée un fonds impressionnant qui, du manga au roman policier, suit les tendances de l'actualité littéraire.

Au fil des années, le fonctionnement s'est informatisé. « Depuis 2020, un nouveau logiciel facilite le travail des bénévoles et permet de gérer les emprunts de nos 670 abonnés » complète Maryse Biotteau, vice-présidente. Les bénévoles sont accompagnés par Terres de Montaigu qui les forme à l'utilisation des nouveaux outils et a permis aux bibliothèques des quatre communes de disposer de leur site Internet.

Devenir un lieu d'échanges et de rencontres

Parmi les futurs projets de la commune déléguée, le réaménagement du site du Prieuré prévoit de nouveaux locaux plus adaptés pour la bibliothèque, ce qui laisse entrevoir de belles perspectives. « Nous souhaitons mettre en place des animations, aménager des espaces de lecture et faire de notre bibliothèque non plus un simple lieu de passage mais un véritable espace d'échanges et de rencontres. Nous espérons que cela donnera envie à de nouveaux bénévoles de nous rejoindre » conclut Madeleine.

Si toutes les activités de la bibliothèque étaient regroupées sur une semaine...

Lundi : achats

Le groupe de bénévoles spécialisés dans la BD va récupérer sa commande à la Maison de la presse de Montaigu puis enregistrer informatiquement chaque nouveau livre.

Mardi : accueil des scolaires

Les élèves de l'école des Maines viennent choisir les livres dont pourront profiter leurs camarades de classe.

Mercredi : permanences et réunion

4 bénévoles assurent les permanences de la journée. Le soir a lieu la réunion trimestrielle qui permet notamment de définir les plannings des permanences des prochains mois.

Jeudi : étiquetage et désherbage

Chaque nouveau livre acheté est couvert et étiqueté avant d'être mis en rayon. Pour que le fonds puisse se renouveler, les livres trop anciens ou abîmés sont donnés aux lecteurs ou à des associations caritatives : c'est le désherbage.

Vendredi et samedi : permanences

Les permanences de la fin de semaine sont assurées par groupe de deux ou trois bénévoles, toujours à disposition des abonnés pour les conseiller dans leurs choix.

1216 heures :

c'est le temps de travail annuel des bénévoles de la bibliothèque, évalué en 2019.

TERRES DE MONTAIGU, COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION AU 1^{ER} JANVIER 2022

Lors du conseil communautaire du 27 septembre, les élus de Terres de Montaigu ont approuvé à l'unanimité le passage de la communauté de communes en communauté d'agglomération, à compter du 1^{er} janvier 2022.



MÉTROPOLE
PLUS DE
400 000
HABITANTS

COMMUNAUTÉ
URBAINE
PLUS DE
250 000
HABITANTS

COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION
PLUS DE
50 000
HABITANTS

Autour d'une
ville-centre de
15 000 habitants

COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES

POURQUOI CHANGER LE STATUT DE L'INTERCOMMUNALITÉ ?

« Le passage en communauté d'agglomération nous fera entrer dans le cercle des 15 territoires régionaux qui comptent. C'est une étape décisive pour les 10 années à venir pour le développement et l'attractivité de notre territoire. Nous ouvrons une nouvelle page de notre histoire, sans pour autant renier ni ce que nous sommes, ni ce à quoi nous tenons. »

Antoine Chéreau,
président de Terres de
Montaigu

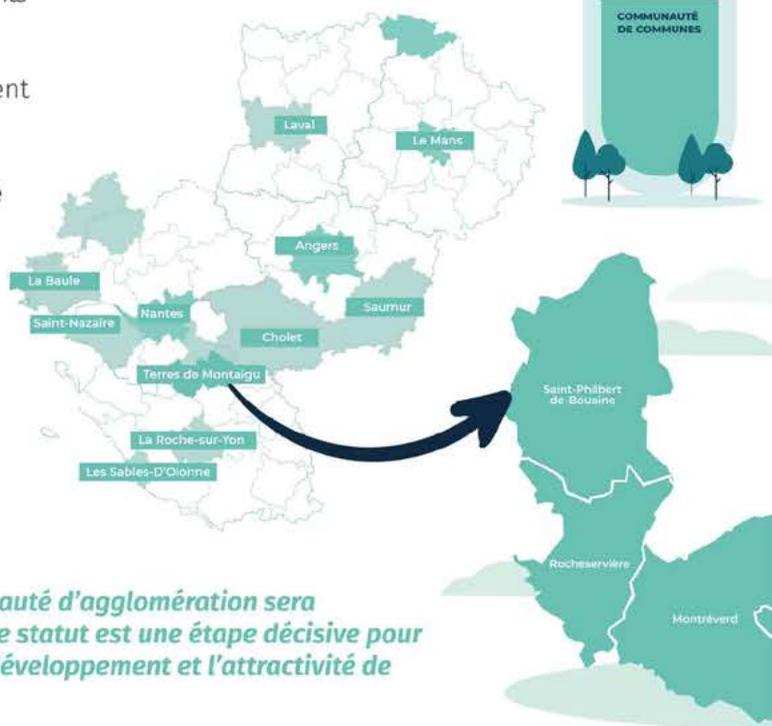


Les intercommunalités sont des groupements de communes qui mutualisent leurs moyens pour élargir l'offre de services, améliorer la vie quotidienne des usagers et rationaliser les coûts. Selon le nombre d'habitants, les intercommunalités ont différents

statuts juridiques. Jusqu'alors, Terres de Montaigu était une communauté de communes mais, ayant franchi le seuil des 50 000 habitants au 1^{er} janvier 2021, elle peut désormais prétendre au statut de communauté d'agglomération.

Au-delà du droit, ce changement de statut va permettre au territoire :

- de poursuivre sa dynamique de développement
- d'être plus visible aux yeux des partenaires publics et privés et de peser dans les négociations pour répondre aux défis de l'emploi, du logement, de la mobilité ou encore de la transition environnementale.



La construction de la communauté d'agglomération sera progressive. Le changement de statut est une étape décisive pour les 10 années à venir pour le développement et l'attractivité de notre territoire.

LE COLLECTIF, VALEUR FONDAMENTALE DE LA CONSTRUCTION DE TERRES DE MONTAIGU

La coopération intercommunale est l'un des socles de la construction de Terres de Montaigu et les liens tissés depuis plus de 50 ans font aujourd'hui la réussite de

son bassin de vie. Les communes ont mis leurs forces en commun dès les années 60. Cette coopération a par exemple permis de développer l'économie du territoire.

1996 à 2016

16 communes,
2 communautés
de communes,
2 syndicats

De 2017 à 2021

10 communes
(Création de Montréverd en 2016,
création de Montaigu-Vendée en 2019),
1 communauté
de communes

En 2022

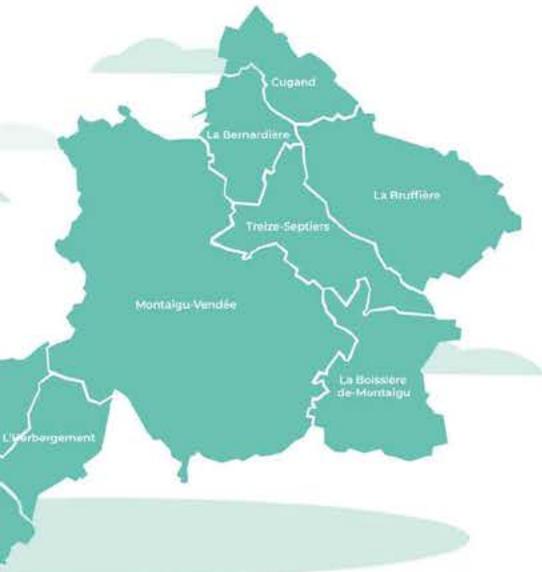
10 communes,
1 communauté
d'agglomération



QU'EST-CE QUE CELA VA CHANGER POUR LES HABITANTS ?

Le changement de statut est en premier lieu un processus administratif et, **à court terme, il sera imperceptible pour les habitants.** La communauté d'agglomération est un outil qui s'adapte au territoire et à la poursuite de son développement, tout comme l'ont été le district ou les communautés de communes.

Il permettra à Terres de Montaigu de renforcer ses compétences et d'en exercer de nouvelles, pour **offrir, à plus long terme, de nouveaux services** aux habitants notamment dans les domaines du logement, de l'économie, de la mobilité ou encore de la transition environnementale.



Pour autant, les élus de Terres de Montaigu veilleront à **ne pas renier leurs fondamentaux**. Ils voient en ce changement une opportunité de réaffirmer les valeurs qui leur sont chères : l'accès à la propriété, le travail, le bénévolat et les solidarités de proximité.



1^{er} et 2 octobre · Journées Rose & Marguerite
SAINT-HILAIRE-DE-LOULAY



25 septembre · Trail de Nantes à Montaigu

VOTRE AUTOMNE EN IMAGES



17 octobre · Thé dansant association la Joie de Vivre
BOUFFÉRE (Crédit : la Joie de Vivre)



18 et 19 septembre · Journées Européennes du Patrimoine · Institut Meslay
LA GUYONNIÈRE





6 au 14 novembre - Arts sur Digue



20 novembre - Vente de jus de pommes - Amicale laïque de l'école des Mains
SAINT-GEORGES-DE-MONTAIGU (Crédit : Amicale laïque)



12 septembre - Trail de Montaigu-Vendée



18 septembre - Les Etoiles du Lac
LA GUYONNIÈRE (Crédit Pascal Baudry)

MA VILLE EN PROJETS

CLEAN CELLS : 5300 M² POUR QUADRUPLER LES CAPACITÉS D'ANALYSE ET DE PRODUCTION

Implantée depuis 21 ans dans le parc d'activités Vendée Sud Loire de Boufféré, la société Clean Cells construit actuellement un bâtiment de 5300 m² dans le parc d'activités voisin du Point du Jour.



Le laboratoire spécialisé notamment dans le développement de solutions innovantes pour l'industrie biopharmaceutique, va ainsi multiplier par 4 ses capacités d'analyse et de production, devenant le plus grand site européen de contrôle qualité des médicaments biopharmaceutiques et de production de banques de cellules pour les médicaments innovants.

La création de ce nouveau site a nécessité un investissement de 13 millions d'euros. L'entreprise projette de créer progressivement 80 emplois à compter de l'été 2022. La livraison du bâtiment est prévue en septembre 2022.

Pose de la première pierre du nouveau bâtiment le 14 septembre. De gauche à droite : Florent Limouzin, maire de Montaigu-Vendée, Olivier Boisteau et Marc Meichenin, co-fondateurs de Clean Cells, Antoine Chéreau, président de Terres de Montaigu, Eric Hervouet, président de la commission Economie et innovation de Terres de Montaigu, Alain Leboeuf, président du conseil départemental de la Vendée, Cécilia Grenet, maire déléguée de Boufféré, Joseph Jammal, président et directeur général du groupe Clean Biologics.

ILS S'INSTALLENT DANS LES ZONES D'ACTIVITES

☞ ZA de la Marionnière

Petra

Négoce de matériaux naturels pour l'aménagement extérieur
⚡ Travaux terminés.

☞ ZA des Touches.

SAS Frederic Boudaud

Peinture en bâtiment.
⚡ Démarrage des travaux.

☞ PA des Marches de

Bretagne

JC Ravalement

Enduits et isolation de façades.
⚡ Démarrage des travaux.

Pulsimmo

Construction de deux ateliers artisanaux proposés à la location.
⚡ Démarrage des travaux.

AB Protec

Commercialisation et personnalisation de vêtements de travail pour le secteur de l'industrie et du bâtiment.
⚡ Démarrage des travaux.

Moinard et Vendée Sécurité

Électricité des bâtiments tertiaires - mise en place des solutions de protection et de sécurité.
⚡ Travaux en cours.

192pub

Agence de publicité
⚡ Démarrage des travaux.

☞ Vendéopôle Sud Loire.

Crèche de France

Structure de garde d'enfants pour les salariés du parc d'activité.
⚡ Travaux en cours.

LES PROJETS D'EXTENSION

☞ ZA des Touches

Garage Le Loulay – Opel

Agrandissement de l'espace de showroom pour exposer des véhicules utilitaires.
⚡ Travaux terminés.

☞ PA du Point du Jour

STBM - LASERDEC

Agrandissement des locaux de

l'entreprise pour intégrer une nouvelle société de découpe laser.
⚡ Travaux terminés.

SATYS

Extension des locaux sociaux pour accueillir le bureau d'étude ferroviaire.
⚡ Démarrage des travaux.

☞ PA de Chassereau

Transport Deroq

Aménagement d'une plateforme poids lourds.
⚡ Travaux en cours.

☞ ZA de la Marionnière

AFPIA SOLFIZA

Centre de formation et d'innovation pour l'aménagement de l'habitat.
⚡ Travaux en cours.

EDYCEM : UN NOUVEAU SIÈGE SOCIAL EN AVRIL 2022



Edycem, société du groupe Herige, s'articule autour de deux activités : le béton prêt à l'emploi et le béton préfabriqué industriel (parpaings, dalles décoratives). Comptant plus de 300 collaborateurs, la société actuellement implantée dans la zone d'activités du parc Vendée Sud Loire à Boufféré, construit un nouveau siège social pour répondre à la croissance de son

activité et accueillir 85 de ses salariés. Ce nouveau bâtiment de 1800 m², contemporain et fonctionnel, sera situé sur le parc d'activité du Point du Jour à Boufféré. Il se composera d'un laboratoire de 500 m² dédié aux analyses et à la recherche et développement, et de 1 300 m² de bureaux.

UN PARCOURS «ECL'OR» POUR ACCOMPAGNER LES JEUNES DANS LEUR ORIENTATION PROFESSIONNELLE



À partir de 2022, Terres de Montaigu souhaite proposer un nouveau parcours dédié à l'orientation professionnelle, aux enseignants du territoire dans le cadre des parcours éducatifs. Mené en partenariat avec les entreprises locales, ce parcours «Ecl'Or» aurait pour ambition de rendre le jeune acteur de son orientation. Il permettrait aux élèves de 4^{ème} de suivre un programme de 26 heures de découverte du monde professionnel, mélangeant visites d'entreprises du territoire et ateliers pour comprendre le monde du travail. Avec ce parcours, l'objectif serait de mieux accompagner les jeunes dans le choix de leur stage en 3^e, puis celui des études supérieures au lycée.

« L'orientation et l'insertion des jeunes sont des enjeux majeurs pour le territoire. Grâce au parcours «Ecl'Or» qui est une action de la démarche Territoires d'industrie, des entreprises du territoire pourraient s'investir pour la jeunesse, en parrainant les classes de 4^e et ainsi, aider les générations futures à préparer leur avenir professionnel. »

Éric Hervouet, président de la commission économie et innovation de Terres de Montaigu et maire délégué de Saint-Georges-de-Montaigu





DÈS 60 ANS, DES AIDES POUR ADAPTER SON LOGEMENT AU VIEILLISSEMENT ET AU HANDICAP

Terres de Montaigu et ses partenaires proposent plusieurs aides financières pour accompagner les personnes en perte d'autonomie ou en situation de handicap dans la réalisation de travaux d'adaptation de leur logement. Tout au long de leur projet, les habitants du territoire peuvent également bénéficier d'un accompagnement personnalisé par un conseiller spécialisé. N'hésitez pas à anticiper vos travaux dès l'âge de 60 ans !

POUR QUI ?

Les propriétaires occupants de leur logement à titre de résidence principale, **âgés de plus de 60 ans**.

QUELS TRAVAUX ?

L'ensemble des **travaux favorisant le maintien à domicile** dans le logement :

- installation d'un monte-escalier,
- remplacement d'une baignoire par une douche de plain-pied,
- installation de rampe pour accéder au logement,
- élargissement des portes,
- Etc.

LES PRINCIPALES CONDITIONS :

- Le bénéficiaire doit être éligible aux aides de l'ANAH*.
- Les travaux doivent être réalisés par un professionnel certifié RGE.
- Ces aides peuvent être cumulées avec d'autres dispositifs.

MONTANT DES AIDES :

Le montant des aides est variable en fonction de l'âge et des revenus.

- Mon Espace Habitat accompagne les + de 70 ans dans le montage des dossiers d'aides ANAH.
- Terres de Montaigu propose une aide allant jusqu'à 2000 € pour les habitants dès 60 ans et jusqu'à 70 ans.



Exemple :

Un couple de retraités / Maison de 80 m² de 1972.

Travaux d'adaptation de la salle de bain avec installation d'une douche à l'italienne, WC réhaussés et porte coulissante.

Montant des travaux : 8 600 €.

Montant des aides (aides cumulées, tous dispositifs confondus et selon revenus) 6 450 € (soit 75% du coût des travaux).

*ANAH : Agence Nationale de l'Habitat

J'AI UN PROJET DE TRAVAUX SUR MON LOGEMENT



-1-

Je contacte **Mon Espace Habitat**
02 51 46 46 14.



-2-

Je rencontre le conseiller au sein de **Mon Espace Habitat**.



-3-

Je bénéficie d'un diagnostic gratuit de mon logement.



-4-

Je demande des devis aux entreprises.



-5-

Je suis accompagné(e) par mon conseiller pour monter mon dossier de demande de subvention.



-6-

Je reçois l'accord de financement.



-7-

Je fais réaliser les travaux par les entreprises.



-8-

Je reçois les subventions.

MON ESPACE HABITAT
TERRES DE MONTAIGU

Mon Espace Habitat : le lieu d'information pour tous vos projets logement !

Un projet de construction ? De réhabilitation ? De rénovation ? **Mon Espace Habitat est un lieu d'information unique pour toutes vos démarches liées au logement.**
- Vous y trouverez : un accompagnement personnalisé tout au long de votre parcours

- Des conseils pour vous repérer parmi les nombreux dispositifs d'aides financières existants,
- Des professionnels de l'architecture, de l'urbanisme, du droit et des finances à votre écoute
- Une expertise pour réaliser vos démarches administratives liées à l'urbanisme

15 place du champ de foire, Montaigu - 02 51 46 46 14 - monespacehabitat@terresdemontaigu.fr



MON ESPACE EN LIGNE : LES DÉMARCHES ACCESSIBLES DEPUIS CHEZ VOUS !

Faire ses démarches à n'importe quel jour ou quelle heure, c'est désormais possible ! Depuis quelques semaines, vous pouvez réaliser certaines démarches depuis « Mon Espace en Ligne », accessible depuis le site internet de la Ville. Un espace qui permet aussi de suivre l'évolution de votre dossier, d'échanger avec les services municipaux et d'être orienté vers des services publics nationaux, selon le besoin.

LES DÉMARCHES RÉALISABLES EN LIGNE



État civil

pré-demande de Pacs,
demandes des actes
(mariage, naissance, décès)



Élections et recensement citoyen

inscription sur les listes
électorales, recensement
pour les jeunes de 16 ans



Titres d'identité

prise de rendez-vous et/ou
demande de carte d'identité
et passeport



Espaces publics

demandes d'occupation du
domaine public, signalement
nid de frelon asiatique...



Relais Petite Enfance

inscription aux animations
et aux formations



Sports et loisirs

demande de pass
sport&culture

PROCHAINEMENT



Déchets

demande d'un bac ou
d'une carte de déchèterie

PROCHAINEMENT



Urbanisme

demandes d'autorisations
et de permis

PROCHAINEMENT



Assainissement

contrôle, vidange,
signalement d'un problème,
branchement



UNE CONNEXION AVEC OU SANS IDENTIFIANT

Selon la démarche réalisée, la création d'un espace personnel sera nécessaire. Dans ce cas précis, vous pouvez utiliser vos identifiants FranceConnect, le portail unique de connexion aux démarches administratives en France.

Rendez-vous sur www.montaigu-vendee.com/demarches

CIMETIÈRES : TARIFS HARMONISÉS POUR LES 5 COMMUNES DÉLÉGUÉES

Depuis le 1^{er} octobre 2021, les tarifs des concessions et ouvrages funéraires sont harmonisés pour l'ensemble des cimetières de Montaigu-Vendée.

Trois types de sépultures sont possibles : le caveau funéraire, le caverne et le columbarium. Les cendres des défunts peuvent également être dispersées dans les jardins du souvenir (gratuit).

LES TARIFS DES CONCESSIONS FUNÉRAIRES EN VIGUEUR DEPUIS LE 1^{ER} OCTOBRE 2021 :



Concessions		Tarifs
Concessions funéraires emplacement 1 et 2 places	15 ans	152 €
	30 ans	228 €
Concessions funéraires emplacement 3 et 4 places	15 ans	304 €
	30 ans	456 €
Concessions funéraires Caverne	15 ans	240 €
	30 ans	360 €
Concessions funéraires Columbarium	15 ans	500 €
	30 ans	750 €
Renouvellement concession <i>anciens cimetières de la Guyonnière et de Saint-Georges-de-Montaigu</i>	Caveau 1 et 2 places 10 ans maximum	101 €
	Caveau 3 et 4 places 10 ans maximum	202 €

Déjà existant à Saint-Hilaire-de-Loulay et Montaigu, le service de pose d'ouvrages funéraires a été étendu à l'ensemble de Montaigu-Vendée.

Le coût des caveaux s'ajoute aux prix des concessions.

LA NUMÉROTATION BIENTÔT EFFECTIVE DANS TOUS LES VILLAGES

Initiée par les élus dès le passage en commune nouvelle, la numérotation de toutes les habitations situées dans les 241 villages de Montaigu-Vendée est en passe d'être finalisée.

Qu'il soit situé en zone rurale ou urbaine, tout bâtiment doit pouvoir être localisable par une adresse composée d'un numéro, d'une voie et d'une commune. Avec le regroupement des communes et la densification urbaine, cet adressage est d'autant plus important pour faciliter l'intervention des secours,

d'EDF, le déploiement de la fibre numérique ou tout simplement les livraisons. La numérotation sera effective dans le courant du premier semestre 2022. Les habitants concernés seront informés de leur nouvelle adresse et des interlocuteurs à prévenir. Ils seront ensuite invités à venir retirer leur plaque numérotée en mairie.





CÉRÉMONIES DES VŒUX

Florent Limouzin, maire de Montaigu-Vendée, et l'ensemble des maires des communes déléguées vous convient aux cérémonies des vœux qui se dérouleront :

à Montaigu

mercredi 5 janvier · 19h · Théâtre de Thalie

à Saint-Georges-de-Montaigu :

samedi 8 janvier · 11h · Salle Dolia

à Saint-Hilaire-de-Loulay :

dimanche 9 janvier · 11h · Salle Yprésis

à La Guyonnière :

vendredi 14 janvier · 19h · Espace Agapé

à Boufféré :

dimanche 16 janvier · 11h · Boufféré Hall Sport

Sous réserve de l'évolution de la situation sanitaire.

LA PÉRIODE ANTIQUE DE MONTAIGU- VENDEE S'EXPOSE À L'HISTORIAL

À travers l'exposition « Sur les traces des Gaulois et des Romains en Vendée », l'Historial de la Vendée invite les visiteurs à découvrir le résultat des fouilles et des recherches archéologiques menées en Vendée depuis le 19^e siècle. Parmi les objets exposés, certains ont été découverts lors de fouilles réalisées à La Guyonnière et à Boufféré, et notamment une remarquable sculpture de cheval datant du 2^e siècle avant JC, qui illustre l'affiche de l'exposition.

À découvrir jusqu'au dimanche 20 février, aux horaires d'ouverture de l'Historial (Les Lucs-sur-Boulogne)
www.sitesculturels.vendee.fr/Historial-de-Vendee

L'UDAF, AU SERVICE DES FAMILLES



Difficultés financières, problème au sein du couple, séparation... L'Union départementale des associations familiales de la Vendée agit pour défendre les familles et propose plusieurs services :

- Point info famille : assuré par un psychologue, pour informer et orienter les familles
- Médiation familiale
- Information et soutien aux tuteurs familiaux
- Point conseil budget (PCB)
- Conseil conjugal et familial
- Parrainage de proximité

Services gratuits à l'exception de la médiation familiale et du conseil conjugal et familial.

Infos et coordonnées des services sur www.udaf85.fr



DEVENEZ FAMILLE D'ACCUEIL POUR LA PROTECTION JUDICIAIRE DE LA JEUNESSE

Depuis plusieurs années, la protection judiciaire de la jeunesse (PJJ) développe le placement temporaire en familles d'accueil des mineurs confrontés à la justice, afin de leur offrir un cadre de vie familial sécurisant, protecteur et structurant pour les faire progresser. Seul ou en couple, avec ou sans enfant... tous les profils peuvent s'investir dans cette démarche citoyenne, l'essentiel étant de disposer de qualités relationnelles, d'écoute, d'autorité et de patience.

Retrouvez toutes les informations sur www.familledaccueil-pjj.fr

RECENSEMENT DE LA POPULATION DU 20 JANVIER AU 26 FÉVRIER

La prochaine campagne de recensement de la population se déroulera du 20 janvier au 26 février 2022. Montaigu-Vendée comptant plus de 10 000 habitants, une campagne de recensement aura désormais lieu tous les ans mais ne concernera qu'une partie de la population. Comme avant, vous pourrez répondre à l'enquête en ligne ou sur papier après le passage de l'agent recenseur à votre domicile.

Vos 3 agents recenseurs :



Huguette
Bossard



Michelle
Mérieau



Max
Brohan



UN MOMENT À BOUFFÉRE



1 UN JARDIN DU SOUVENIR DANS LE CIMETIÈRE

Le cimetière de Boufféré va être doté d'un jardin du souvenir afin d'offrir aux familles la possibilité de disperser les cendres de leurs défunts dans un environnement spécialement dédié. Ce nouvel espace paysagé sera aménagé et cloisonné afin de permettre de se recueillir paisiblement. Il se situera dans le prolongement des columbariums et constituera un aménagement verdoyant à l'angle sud du cimetière, venant ainsi compléter et harmoniser l'espace cinéraire de la commune.

2 10 JEUNES ÉLUS AU CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

Le 11 octobre, les enfants de CM2 des écoles primaires Jacques Prévert et Saint-Joseph ont élu leurs représentants au sein du conseil municipal des enfants. Le vote s'est déroulé selon les règles : présentation de la carte d'électeur, passage dans l'isoloir, vote et émargement. À l'issue du dépouillement ont été élus : Chloé, Elyas, Emie, Filés, Gaspard, Jules, Lilas, Maëlle, Margaux et Tom. Puis les dix élus ont été reçus à la mairie par Cécilia Grenet, maire déléguée, Pierre Bois, Adeline Laché et Anne-Sophie Ménard, leurs « homologues » adultes. Mme la Maire les a félicités et a salué le choix de leurs projets portant sur la nature et l'environnement, le harcèlement, et le lien social. Nous leur souhaitons un mandat enrichissant pour eux et pour la commune.

3 *Le foyer des jeunes mobilisé pour le Téléthon*

Afin d'être acteurs de la dernière édition du Téléthon, les jeunes du Foyer des jeunes de Boufféré, en partenariat avec Brioches Fonteneau et les Vergers du Galichet, ont proposé la vente de paniers « petit-déj », composés au choix d'une brioche accompagnée ou non de jus de pommes. La livraison a été assurée le samedi 4 décembre au matin, à la porte des commanditaires, à l'heure qu'ils avaient choisie : entre 8h pour les lève-tôt et 11h pour les amateurs de « grasse mat. ». Belle initiative, gourmande et généreuse !



AFMTELETHON  **3 ET 4**
INNOVER POUR GUERIR **DECEMBRE**
2021

microscope



4 INSTALLATION DE MODULAIRES À « LA CANTINE »

En attendant la réalisation du projet de restructuration et d'extension du restaurant scolaire, des modulaires ont été installés pour permettre la restauration des élèves du collège Mère Teresa arrivés en septembre. Il s'agit de 10 modules positionnés près de la salle Magnolias et qui constituent quatre zones : restauration, cuisine, self et débarrassage, pour une capacité de 80 couverts. L'entrée et la sortie sont différenciées afin de limiter les croisements et cet ensemble dispose de deux rampes d'accès PMR. Cet équipement sera démonté à l'issue de l'achèvement des travaux du restaurant scolaire et le mobilier qu'il contient a été prévu pour permettre le renouvellement et l'adaptation de celui de la salle Châtelet.



5 NOÉMIE VOIT SON BÉNÉVOLAT RÉCOMPENSÉ

Le bénévolat de Noémie au sein du Club de foot AV.S. de Boufféré – ASB a été récompensé. Tous les ans, chaque club de Vendée est invité à récompenser l'un de ses bénévoles. Noémie a été choisie par l'ASB puis retenue par le district de Vendée pour participer à un week-end surprise qui s'est déroulé au centre d'entraînement national de Clairefontaine. Noémie a pu visiter le centre et échanger avec des responsables de la Fédération, d'autres bénévoles et l'équipe de France de Futsal, présente ce week-end. C'est une belle récompense et à travers elle une vraie reconnaissance du travail fourni par les bénévoles au sein des clubs sportifs. Bravo Noémie !



LE COQ DE L'ÉGLISE ENTIÈREMENT RESTAURÉ

Le coq de l'Église Notre-Dame de l'Assomption a été déposé en juin 2017, suite aux signes de faiblesse de la structure du clocher. Entièrement restauré cet été par l'entreprise Bodet Campanaire, il veillait sur l'édifice depuis près de 80 ans, selon l'inscription « l'an 1938 » lisible sur la sculpture. Sa réinstallation au sommet du clocher devra attendre la réalisation des travaux programmés sur l'édifice religieux qui débuteront en 2022. La première phase concernera le clocher. Les travaux s'étaleront ensuite jusqu'en 2024 pour une restauration complète avec changement du chauffage, de l'éclairage intérieur, mise aux normes d'accessibilité... En attendant le coq rénové sera exposé dans l'église jusqu'au début des travaux, puis ira au-devant des habitants dans différents lieux de la commune.

Encore plus d'actus ?

Rendez-vous sur www.montaigu-vendee.com/actualites

UN MOMENT À LA GUYONNIÈRE



1 8 NOUVEAUX ÉLUS AU CME

Suite à l'harmonisation des conseils municipaux des enfants de Montaigu-Vendée, 8 enfants (4 par école) composent le CME guyon en 2021-2022. Les jeunes élus ont été installés le 16 octobre et ne manquent pas d'idées ! Fiers de suivre les pas de ceux de l'an passé pour s'occuper des nids à mésanges, ils ont aussi de nombreux projets en faveur de la solidarité, de la relation intergénérationnelle, du ramassage des déchets ou de la lutte contre le gaspillage. Le programme s'annonce bien rempli pour cette année ! Par ailleurs, tous les enfants étaient présents à la cérémonie commémorative du 11 novembre, accompagnés de la quasi-totalité de tous les autres enfants des CME de Montaigu-Vendée. Un beau moment de partage, d'émotion et de découverte de notre histoire communale, apprécié par tous.



Les élus de la commune déléguée de La Guyonnière en présence des entreprises Limouzin, ACS et Eiffage, et de l'agence d'architectes AA de Montaigu.

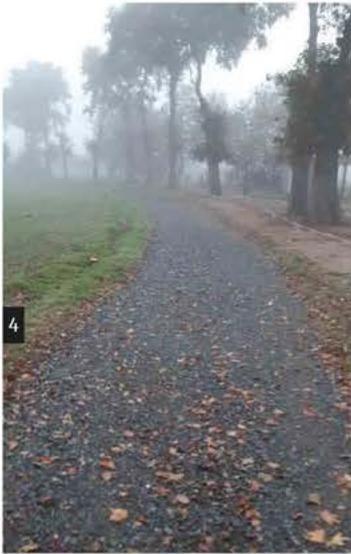


2 NOS ASSOCIATIONS DE PARENTS EN ACTION

Ça bouge dans les écoles de la Guyonnière ! Après une année 2020 difficile, les associations de nos écoles ont enfin pu reprendre leurs activités habituelles, dans la joie de renouer avec la convivialité. Pour l'école Amiral du Chaffault, c'est l'organisation du loto le 9 octobre par l'association de parents APEPG, qui a rempli la salle Agapé. « *Il a même fallu refuser du monde* » selon les organisateurs. Ensuite c'est le vide-grenier organisé par l'OGEC de l'école St-Joseph qui a rassemblé environ 150 exposants. Parents et bénévoles ont été au service de cette belle journée. Cela fait du bien de pouvoir se rassembler à nouveau, prendre le temps de flâner et de discuter. Bravo à tous pour tout ce travail !

3 *Fin des travaux de la pergola acoustique salle Agapé*

Afin de préserver les habitants du lotissement proche de la salle Agapé des nuisances acoustiques, plusieurs aménagements ont été réalisés sur la façade nord. Un mur pare-bruit, une pergola acoustique toilée et une extension de la terrasse existante, permettent maintenant la sortie des utilisateurs de la salle sur cet espace abrité et insonorisé. Une petite zone dédiée aux traiteurs ou food truck vient compléter ces espaces.



5 TOURNOI DE LA CITROUILLE : UNE 9^E ÉDITION RÉUSSIE

Malgré les dispositions contraignantes liées à la crise sanitaire, la neuvième édition du tournoi de la citrouille a eu lieu les 23 et 24 octobre 2021. Vingt-neuf équipes de jeunes joueuses et joueurs se sont affrontées sur nos terrains de sports. Merci aux dirigeants et bénévoles, indispensables pour ces journées dédiées à notre jeunesse en devenir.

4 UN NOUVEAU CHEMIN POUR REJOINDRE LA BOISSIÈRE-DE-MONTAIGU

Dans le précédent magazine, nous avons évoqué la création d'une liaison piétonne et cyclable entre la commune déléguée et La Boissière-de-Montaigu. Celle-ci est maintenant ouverte depuis la mi-octobre et relie le village du Bordage de la Rondardière au chemin du Canada de La Boissière-de-Montaigu. Bonnes balades à tous les amoureux de la nature et des chemins creux.

microscope



LA STÈLE DES FRÈRES LEBOEUF A ÉTÉ INAUGURÉE

C'est devant un public nombreux, et en présence des sapeurs-pompiers du centre de secours, de l'harmonie de Montaigu et des jeunes élus des conseils municipaux enfants de Montaigu-Vendée, que la stèle des frères Leboeuf a été dévoilée à l'occasion de la cérémonie du 11 novembre. À travers cette stèle, les élus de Montaigu-Vendée ont souhaité rendre hommage à cette famille guyonne qui a perdu cinq fils pendant la Première Guerre Mondiale. Cette matinée de souvenir et de recueillement présidée par nos élus, restera un souvenir important pour l'histoire de la commune.

Encore plus d'actus ?

Rendez-vous sur www.montaigu-vendee.com/actualites

UN MOMENT À MONTAIGU



1 LES PANARENFLÉS ONT 30 ANS !

L'association Les Panarenflés fête ses 30 ans. À cette occasion, Jean-Paul Allemand s'est vu remettre la médaille de la ville pour ses 10 ans de présidence. Cette association a été créée pour les amoureux de la marche afin de randonner sur des circuits plus ou moins faciles, en fonction des aptitudes de chacun. Depuis le 12 octobre, la présidence a changé : Jean-Paul Allemand a laissé sa place à Charles Marchand lors de l'assemblée générale.

Contact :
panarenfles.montaigu@gmail.com

2 TRAVAUX TERMINÉS RUE DE LA BOUCHERIE ET ESPLANADE DES OLIVETTES

Le maire délégué de Montaigu, Cyrille Cocquet, a présenté les derniers travaux de voirie dans la commune, réalisés en septembre et en octobre. Au programme : reprise de trottoirs, de passages, et de cheminements pour améliorer les déplacements en liaison douce et piétonne. Ces travaux concernent : l'esplanade des Olivettes (8 964 €), les trottoirs de la rue du Colonel-Taylor et de la rue Édouard-Marchand (8 850 €), la rue de la Caillauderie (4 434 €) et le cheminement vers la Maison des associations (6 348 €) ainsi que les travaux rue de la Boucherie tout juste terminés. Au total, à Montaigu-Vendée, ce sont 3 200 m de chemins ruraux, urbains et de trottoirs qui ont été rénovés.

3 « Bien vieillir ensemble » au côté de la résidence Agora

Au sein de la résidence Agora, des animations diversifiées et activités physiques adaptées sont proposées au quotidien, avec le soutien des bénévoles de l'association « Bien vieillir ensemble ». Ils sont un renfort précieux pour l'établissement, des relais indispensables pour compléter l'accompagnement et le lien social. Écoute, animations... ils ouvrent la structure vers l'extérieur et créent une ambiance conviviale grâce à leurs nombreuses compétences. Une présence très appréciée des résidents qui leur permet de créer des liens. La crise sanitaire ayant fragilisé le tissu associatif, l'association est en recherche de nouveaux bénévoles.

Le comité de soutien des usagers de l'hôpital de Montaigu agit lui aussi en faveur des personnes âgées. Les 5 et 6 octobre, il a permis aux résidents des Ehpad Augereau et Soleil de la Maine de profiter d'une animation musicale proposée par le trio Zamizicos. Les résidents ont pu apprécier 1h30 de chansons sur le thème du voyage, avec quelques escales à Cuba et New-York. Un succès total !



Inauguration de la résidence "Côté parc" en présence des élus de Montaigu-Vendée, des équipes du groupe Duret, de l'entreprise Morisset, du cabinet Archi Urba Déco et des entreprises ayant participé à la construction.



4 26 LOGEMENTS INAUGURÉS « CÔTÉ PARC »

Située Avenue Villebois-Mareuil, la résidence « Côté parc » a été inaugurée fin octobre. Ce projet, démarré en 2017 et terminé fin 2019, n'avait pas pu être inauguré en raison de la crise sanitaire. Cette résidence répartie en 2 bâtiments distincts, offre 26 appartements et 4 espaces professionnels au rez-de-chaussée. Ce sont des entreprises locales qui ont participé au chantier. Le montant des travaux est de 4 090 049 € TTC.

5 LA GENDARMERIE CÉLÈBRE SON TRICENTENAIRE

A l'occasion de la prise de commandement par le Lieutenant Arnaud Vanin de la Communauté de Brigades de Montaigu-Vendée et de Rocheservière, une plaque a été dévoilée pour célébrer le tricentenaire de la Gendarmerie de Montaigu. Parmi les 3100 brigades actuelles en France, 423 dont 8 en Vendée, étaient déjà présentes il y a 300 ans. Implantée en 1720 dans l'actuelle rue de la Boucherie, la brigade changera plusieurs fois d'adresse pour s'installer en 2010 dans le bâtiment neuf construit Cours Michel Ragon en face du théâtre de Thalie.

microscope



LA BOULANGERIE ROBIN LABELLISÉE « BOULANGER DE FRANCE »

Fort de leur savoir-faire artisanal, Laurence et Bruno Robin, propriétaires de la boulangerie-pâtisserie-chocolaterie située rue Georges Clemenceau, peuvent se réjouir d'avoir obtenu cette année le Label Boulanger de France alors qu'ils fêtent les 20 ans de la reprise de l'entreprise familiale. La « Maison Robin » a rassemblé bon nombre de critères prérequis lors de l'audit du label puisqu'ils ont obtenu un 17/20 ! L'évaluation portait sur une dizaine de critères dont : la qualité du travail (temps de pétrissage, grammage du sel...) l'accueil clients, la formation d'apprentis ou le don des invendus à des associations. Félicitations à toute l'équipe !

Encore plus d'actus ?

Rendez-vous sur www.montaigu-vendee.com/actualites

UN MOMENT À SAINT-GEORGES-DE-MONTAIGU



1 UN BILAN TRÈS POSITIF ET DES PROJETS POUR LE COMITÉ DES FÊTES

Le 10 novembre, le comité des fêtes a tenu son bilan annuel en présence de nombreux bénévoles. Après deux années compliquées du fait de la pandémie, l'heure était au bilan mais aussi aux projets. La fête de la fressure et l'auto-cross ont pu avoir lieu en 2021. Même si ces manifestations n'ont pas pu se dérouler totalement dans les conditions habituelles, le bilan est très positif. Outre le résultat financier, qui permet notamment au comité de reverser la somme totale de 16 450 € à près de 20 associations, le bilan moral est également à souligner. En effet, la motivation, les sourires et le plaisir simple de se retrouver étaient présents tout au long des préparatifs et des événements.

Crédit : Stéphane Lebas

Pour 2022, gageons que les fêtes annuelles pourront se tenir normalement. En plus de la fressure en février et de l'auto-cross en juillet, nous attendons avec impatience le retour de St Georges en Fête et de la X-Maine Race, avec une nouveauté : la course de caisse à savon. Rendez-vous le week-end du 1^{er} mai. Bravo au comité et merci encore aux bénévoles toujours plus nombreux !



2 NOUVEAU BUREAU AU CLUB DE PÉTANQUE

Lors de son assemblée générale du 19 octobre, le club de pétanque a vivement remercié Bertrand Nocet pour ses nombreuses années de présidence et a acté le renouvellement de son bureau. C'est tout naturellement que René Garcia, déjà à l'origine de la création du club, prend la présidence. Il sera épaulé de Bernard Champain, Claudine Babin et Michel Bédel respectivement trésorier, secrétaire et vice-président. Les autres membres du bureau sont Thierry Laporte, Jean-Claude Lamy, Jean-Louis Bousseau, Marie Chapleau et Joël Pavageau.

Fort de 40 adhérents, le club se réunit tous les mardis et vendredis à 14 heures à l'arrière du terrain de foot. Le club invite toutes les personnes intéressées à les rejoindre et insiste sur le fait que les parties engagées le sont dans un esprit de convivialité et de bonne humeur. Chaque participant repart avec le sentiment d'avoir passé un bel après-midi.



3 Un « clou » et un « banc du pèlerin » pour les marcheurs de Saint-Jacques

Samedi 2 octobre, l'association vendéenne des Pèlerins de Saint-Jacques organisait sa 3^e marche jacquaire à Montaigu-Vendée. Pour rappel, une année jacquaire est une année où la Saint-Jacques tombe un dimanche. Le départ avait lieu au Genestais à Saint-Hilaire-de-Loulay pour arriver à la Maison de la Rivière à Saint-Georges-de-Montaigu. Nos élus, accompagnés des familles accueillantes, étaient présents pour accueillir les membres de l'association après 12 km de marche sous la pluie. L'occasion d'inaugurer le « clou » scellé sur le parvis de la Maison de la Rivière. Ce clou en bronze est une reproduction stylisée de la coquille Saint-Jacques que portent les pèlerins comme signe de reconnaissance et qui leur permet de boire l'eau des fontaines. Par la même occasion, un banc a été baptisé « banc du pèlerin ». Il précise aux marcheurs qu'il ne leur reste que 1 437 km à parcourir pour atteindre le terme de leur pèlerinage.



4 LE POINT SUR LA RÉHABILITATION DE LA SALLE DE LA PETITE MAINE

Début 2021, une étude a été lancée pour réhabiliter la salle de la Petite Maine du complexe du Grand Logis. À la demande des clubs, outre la mise aux normes des vestiaires, des sanitaires et des accès, l'accent a été mis sur l'isolation globale de la salle, très froide en hiver et parfois même impraticable. Les premières études et estimations budgétaires ont mis en évidence que les travaux à réaliser allaient largement dépasser l'enveloppe financière prévue et que le périmètre défini était à revoir. En effet, pour avoir une isolation efficace et répondant aux normes en vigueur, le projet doit prévoir l'isolation de la partie basse des vestiaires côté stade de foot. Ces vestiaires étant prévus d'être reconconditionnés d'ici la fin du mandat, il est apparu incohérent de lancer des travaux qu'il aurait fallu refaire d'ici 2 ans. Les élus ont donc choisi de stopper l'étude en cours et de redéfinir un nouveau périmètre tenant compte de ces éléments. L'objectif est de construire un projet plus cohérent répondant à l'ensemble des besoins actuels et futurs de nos associations.

microscope



3 SALLES RÉNOVÉES POUR LES ASSOCIATIONS

Les travaux se déroulant sur la route des Brouzils ont nécessité de repenser l'utilisation des salles mises à disposition des associations. La sécurité et l'accessibilité n'étant plus garanties autour de l'espace du For, les activités s'y déroulant ont été recentrées sur d'autres salles municipales depuis octobre. Outre la Maison de Quartier ou les espaces du Pont Boisseau, 3 salles disponibles au sein de l'ancienne école publique des Maines ont été rénovées pour pouvoir être utilisées dans de bonnes conditions. Ces travaux ont été réalisés par les services techniques de Montaigu-Vendée (nettoyage, peinture, réalisation de placards, mise en place de mobiliers...). Les extérieurs ont aussi été améliorés avec notamment la mise en place d'éclairages. Après 2 mois d'utilisation, le retour des associations est très positif. La centralité du lieu et la qualité du travail effectué par les services rendent ces salles agréables. La réhabilitation d'une quatrième salle, plus grande, sur ce même site, va être étudiée.

Encore plus d'actus ?

Rendez-vous sur www.montaigu-vendee.com/actualites

UN MOMENT À SAINT-HILAIRE-DE-LOULAY



1 LE BISTRONOME MAINTIENT SA DISTINCTION AU GAULT & MILLAU

Installés depuis 10 ans, Olivier et Bérangère Pasquier, propriétaires du restaurant le Bistrone, ne cessent de nous régaler avec leurs plats délicieux à base de produits locaux. C'est donc tout naturellement que le restaurant conserve sa distinction « table gourmande » qui lui a été décernée par le guide gastronomique Gault & Millau pour la première fois en 2018. Ce classement « haut de gamme » récompense le savoir-faire de l'établissement en l'évaluant sur des critères tels que le goût, la qualité, la créativité du chef et la simplicité de l'assiette. Une vraie reconnaissance professionnelle pour ce maître restaurateur, toujours en quête de nouvelles saveurs permettant ainsi de mêler cuisine et surprise !

Avec cette année sensible, Olivier et Bérangère ont su s'adapter en mettant en place la vente de plats à emporter. Ils en ont également profité avec le Prêt Garanti par l'Etat pour réaliser des travaux d'embellissement. Ils souhaitent par la suite aménager le parking et la terrasse afin de proposer un cadre extérieur plus arboré ; un projet prometteur !

2 LANCEMENT DE L'AMÉNAGEMENT PAYSAGER DE LA NOBENNE

Un aménagement paysager du lotissement la Nobenne sera réalisé avec la viabilisation des cinq derniers lots. Une zone verte naturelle située en arrière des lots sera conservée, deux mares compléteront le corridor écologique et seront reliées par un aqueduc au bassin d'orage-incendie près du cimetière ; celui-ci sera quant à lui re-profilé. Tous les espaces verts seront retravaillés, une haie sera plantée près du cimetière et une haie arbustive brise-vue sera installée le long des routes, au pourtour du lotissement. Le terre-plein du parking sera fleuri et ombragé. Enfin, un plateau sera réalisé pour sécuriser la sortie du lotissement. Les lots seront commercialisés au cours du 1^{er} semestre 2022.

3 *Le nouveau Conseil Municipal des Enfants installé*

Cette saison, l'installation du CME n'a pas subi les contraintes liées au Covid-19 et a pu se faire dès début novembre. Douze jeunes élus issus des classes de CM2 des écoles des Petits Cailloux et de Sainte-Marie ont pris place au sein de la salle du conseil. Après une rapide présentation du fonctionnement de la collectivité et du CME, ils ont pu présenter leurs souhaits de projets, dont les thèmes dominants sont la solidarité, l'environnement et les équipements de loisirs. Une dizaine de rencontres sont prévues jusqu'en juillet 2022 afin de participer aux temps de commémorations et de mettre en œuvre les projets qui seront choisis. Ce premier temps fort s'est conclu par un échange avec les premiers élus, avec remise du livre écrit et conçu par le CME de Boufféré l'année dernière.

Les jeunes élus : Nahoj ASAITIE, Nolhan BARBEAU, Aylene BAUDON, Malak BERRICHE, Perrine BOLTEAU, Noa DINNEMATIN, Abigaëlle DUFAUT, Léa GRIMAUD, Nolan GUILLET, Marius LAPORTE, Arthur PAVAGEAU, Axelle PHELIPPEAU



4 JEANNE DUGAST, CHAMPIONNE RÉGIONALE JUNIOR DE TENNIS DE TABLE

Créé en 1972, le club de tennis de table de Saint-Hilaire-de-Loulay a débuté la formation des jeunes pongistes dès 1995. Le recrutement d'un éducateur sportif en CDI a permis au club de franchir un palier supplémentaire, permettant progressivement aux licenciés de se distinguer sur les podiums. 17 ans après un premier titre individuel départemental, le palmarès du club affiche aujourd'hui 1 titre de vice-championne de France, 4 titres de championnes régionales et 39 titres de champions et championnes de Vendée. Licenciée du club depuis 2011, Jeanne Dugast entame sa dernière saison chez les jeunes avec 1 titre de championne régionale des Pays de Loire dans la catégorie Junior et un 1/8^{ème} de finale aux championnats de France juniors. Bravo ! Les jeunes pongistes en herbe de Montaigu-Vendée sont les bienvenus pour rejoindre le club et construire d'autres belles aventures !



5 RENFORT DE L'OFFRE DE SOINS SUR LA COMMUNE

Depuis 3 ans Elodie Tenailleau, infirmière libérale, est installée à Saint-Hilaire-de-Loulay. Suite à l'augmentation du nombre d'habitants du centre-bourg, l'activité évolue. Dans ce cadre, elle a souhaité élargir ses soins notamment auprès du jeune public.

À compter de janvier 2022, Magalie Bergevin, infirmière diplômée d'état exerçant depuis 15 ans au sein du pôle mère-enfant du CHU de Nantes, intégrera le cabinet.

Elodie et Magalie s'engagent à vous accompagner avec respect et bienveillance, pendant vos soins à domicile ou au cabinet.

**Elodie TENAILLEAU – Magalie BERGEVIN -
Infirmières libérales - 2 bis rue de Nantes
06.33.56.25.84**

microscope



3 MÉDAILLES REMISES À ROGER DELHOMMEAU

Loulaysien impliqué depuis de nombreuses années dans la vie locale, Roger Delhommeau a reçu trois médailles en 2021 pour ses activités associatives et culturelles :

- la Médaille d'Étain, catégorie Peinture artistique, par la Société Académique Arts – Sciences – Lettres ;
- la Médaille d'Argent, catégorie Rayonnement Culturel au titre du partage du savoir artistique et autres, par l'institution Renaissance Française ;
- la Médaille d'Argent, catégorie Peinture, par la Société des Auteurs et Artistes Francophones.

Ébeniste de métier, Roger Delhommeau a notamment créé le club de modélisme de Montaigu. Il pratique également la peinture à l'huile et l'aquarelle. Passionné et passionnant, il aime partager, apprendre des autres et retransmettre son savoir aux plus jeunes.

La municipalité, Florent Limouzin, maire de Montaigu-Vendée et Daniel Rousseau, maire délégué de Saint-Hilaire-de-Loulay, ont tenu à adresser leurs félicitations à cet homme remarquable dont la devise est « *Savoir Faire et Faire Savoir* », en lui remettant les médailles de la commune, le 10 décembre dernier.

Encore plus d'actus ?

Rendez-vous sur www.montaigu-vendee.com/actualites

NOUVEAUX À MONTAIGU-VENDÉE

De nouveaux commerces et services de proximité à destination des particuliers s'installent à Montaigu-Vendée.

📍 BOUFFÉRÉ

Patch Frip' & Co

Boutique en ligne et vente à domicile de vêtements d'occasion

contact@patchfripco.fr
www.patchfripco.fr

Turquand

Conception, réalisation et maintenance d'installations pour l'habitat et le bâtiment

2 rue Denis Papin - ZA Mirville - Bellevue
02 44 40 17 25
montaiguvendee@turquand.fr
www.turquand.fr

📍 SAINT-HILAIRE-DE-LOULAY

La Baraque à Poils

Toilettage canin et félin, vente d'accessoires

1 rue de Nantes
06 50 61 71 26

labaraqueapoils@gmail.com

 La-Baraque-à-Poils

Magalie Bergevin

Infirmière libérale
2 bis rue de Nantes
06 33 56 25 84

📍 MONTAIGU

SARL Frédéric Drapeau

Charpente, couverture et menuiserie générale

6 rue Georges Clemenceau
02 51 24 80 89
sarldrapeauaccueil@gmail.com
www.sarlfredericdrapeau.com

L'instant Jeux Boutique

Vente de jeux, puzzles, loisirs créatifs, peinture, modélisme
10 rue Georges Clemenceau
02 51 98 91 75

ljboutique@outlook.fr

Mutuelle du Val de Sèvre

Permanences le mardi après-midi de 14h à 16h30

25 boulevard Raymond Parpaillon
02 51 65 75 71

www.mutuelleduvaldesevre.com

CHANGEMENTS DE PROPRIÉTAIRES

Clopinette

Repris par Cédric Gabet,
9 rue Georges Clemenceau
Montaigu

02 51 98 79 49

Cave des Rochettes

Reprise par Geoffroy Fauquembert,
72 avenue Villebois Mareuil
Montaigu

02 51 94 12 44

Prochainement installé ?

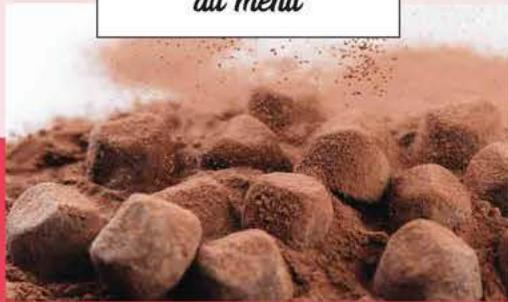
Contactez-nous sur www.montaigu-vendee.com

MINUTE DÉTENTE

les mots fléchés



au menu



GOURMANDISES DE NOËL : TRUFFES AU CHOCOLAT

INGRÉDIENTS (POUR 20 TRUFFES)

- 250 g de chocolat noir amer
- 125 g de sucre glace
- 100 g de beurre
- 1 cuillère à soupe de lait
- 2 jaunes d'œufs
- 5 cl de crème fraîche
- 50 g de poudre de cacao, non sucrée

PRÉPARATION

- Fondre au bain-marie le chocolat noir cassé en morceaux avec le lait.
- Le mélange bien lisse, ajouter le beurre en morceaux. Mélanger et incorporer les 2 jaunes d'œufs, la crème fraîche et le sucre glace.
- Réserver 24 h au réfrigérateur.
- Façonner rapidement les truffles en prélevant la pâte avec une petite cuillère puis en la roulant avec la paume afin de former des boules de la grosseur d'une noix.
- Rouler une par une dans le cacao.
- Réserver au frais 12 h avant de les déguster.

MONTAGU- VENDEE EN COMPTE 273 ÉLIMAI	PRODUIT D'ABEILLE TEINTE UNIE	MALAXÉ AU FOURNIL GLAIVES MEDIATHE- QUE AU PARC HENRI JOYAU	DASSE- TEMPS À LA BIBLIOTHE- QUE PASCAL	MONTRER DU CRAN PRENOM FEMININ
REPRE- SENTATION DONNEE SUR SCENE BILLET VERT			LANCER DE PROJECTILE NATUREL	
CECI OU CELA ESSENTIEL		DES COLINS MOT AU BOUT DU FIL	ESCARPE- MENT ROCHEUX	POUR LES AMATEURS DE THÉÂTRE AMATEUR
ÇA LAISSE UNE TRACE ÉCRITE	IL FAIT SALON AU PRINTEMPS		MILITAIRE EN FORMATION	NOTE SOUS MI RATISSÉ
IL EST GROS SI ON A DE LA VEINE	OPÉRATION BOURSIÈRE LES POINTS SUR LE I	TERRAIN DÉBROUS- SAILLÉ	BRAMA DÉPOURVU DE	
RADIO FM SUD- SUD-EST		IL SE VIT AU CAMÉRA 5 ARTICLE ESPAGNOL	NULLITÉ SUR L'ÉCHIQUEUR APPEL	QUI EST SANS ÉCLAT
THÉÂTRE À L'ITALIENNE BÂTI EN 2010	EAU SALÉE		POÉSIE MODERNE	LETTRE APRÈS ZÉTA



Recette partagée sur cuisine-libre.org par Ja6

LA MAJORITÉ MUNICIPALE

En cette fin d'année 2021, voici un aperçu de quelques-unes des actions et projets portés par vos élus locaux :

- Poursuite avec Terres de Montaigu, du programme de soutien aux commerces. En 2021, plus de 130 000 € ont été versés pour accompagner 12 commerces à Montaigu-Vendée !
- Augmentation de 29% du budget alloué aux subventions des associations.
- Lancement sur Terres de Montaigu des aides à l'acquisition de vélos mécaniques et électriques. En 4 mois, l'enveloppe de 50 000 € prévue a été entièrement attribuée à 615 bénéficiaires !
- Inauguration des deux salles de sports rénovées à La Guyonnière. Le stade de foot de Saint-Hilaire-de-Loulay et sa salle de convivialité le seront bientôt.
- Constructions des logements dans les Hauts de Montaigu, dans les « jardins du chemin neuf » à Saint-Hilaire-de-Loulay, dans le lotissement des Amphores à Boufféré, et viabilisation des lotissements des Vignes à la Guyonnière et des Noëles à Saint-Georges-de-Montaigu.
- Décision que 25% des terrains dans les lotissements publics seront désormais réservés aux primo-accédants aux revenus modestes.
- Ouverture de Mon Espace Habitat afin d'accompagner les habitants dans leurs projets immobiliers. Déjà plus de 40 000 € ont été versés, pour des rénovations énergétiques notamment. Une action en faveur de l'environnement engagée, comme d'autres, en amont de

la mise en œuvre de notre Plan Climat Terres d'EnAIRgie en 2022.

- Lancement de l'extension de la vidéo protection dans les 5 bourgs de Montaigu-Vendée et mise en place d'un programme pour la gratuité de l'effaçage des tags.
- Accompagnement, avec Terres de Montaigu, de la Protection Civile et la Banque Alimentaire pour leur installation dans des nouveaux locaux au Dynapôle.
- Décision, après concertations, de construire une nouvelle école Jules Verne dans les Hauts de Montaigu et de rénover l'école des Jardins.
- Lancement du projet d'une nouvelle crèche à Saint-Hilaire-de-Loulay.
- Mise en œuvre d'un accompagnement spécifique des enfants en situation de handicap sur la pause du midi en primaire et en maternelle.
- Lancement du projet du site du Prieuré à Saint-Georges-de-Montaigu qui réunira les lieux dédiés à l'enfance et à la jeunesse près de la bibliothèque.
- Adoption d'un plan intercommunal de prévention ambitieux auprès de notre jeunesse.

Beaucoup reste à faire mais vous pouvez compter sur notre mobilisation pour continuer à mettre en œuvre le projet que vous avez choisi. Nous vous souhaitons une heureuse année 2022 !

La majorité municipale avec Florent Limouzin
« Montaigu-Vendée, une ambition partagée »

LA MINORITÉ MUNICIPALE

L'année 2021 s'achève et nous souhaitons vous rendre compte des sujets importants qui ont animé les débats lors des conseils municipaux, sujets sur lesquels nous ne partageons pas la vision de l'équipe de M.Limouzin et pour lesquels nous nous sommes abstenus ou avons voté contre :

- Mise en place des comités consultatifs: pas d'appel à candidature, désignation opaque des membres de ces comités.
- Grille tarifaire des lotissements : trop peu de parcelles à des prix abordables.
- Mise en place de la vidéoprotection sans prévision d'actions de prévention.
- Sur l'extension de la SODEBO, notre demande de délai pour réfléchir aux impacts environnementaux et sociétaux sur le territoire a été refusée.

- Budget démesuré consacré aux restaurations d'églises comparé aux autres actions: plus de 5 millions d'euros dont 2.5 millions pour la seule restauration intérieure de l'église de Montaigu.
- Extension du restaurant scolaire de Boufféré pour accueillir les élèves du collège privé, convention de financement qui engage la Ville sur 30 ans.

Enfin nous avons demandé une révision du projet de destruction des tours de l'Aurore, non-sens écologique et social.

Nous sommes à votre écoute: groupeemvea@protonmail.com

NIÉMENTO

PLANTATIONS EN BORDURE DE VOIE PUBLIQUE

Les arbres, haies et arbustes des propriétés privées doivent être taillés afin de ne pas empiéter sur la voie publique. La taille est à la charge des propriétaires. Après une mise en demeure non suivie d'effet, elle pourra être pourvue d'office par la collectivité aux frais des propriétaires.

FERMETURES EXCEPTIONNELLES (FÊTES DE FIN D'ANNÉE)

Certains services adaptent leurs horaires en raison des fêtes de fin d'année :

Mairie de Montaigu-Vendée :

vendredis 24 et 31/12 • fermeture à 16h

Office de tourisme :

vendredis 24 et 31/12 • fermeture à 17h30.

Fermé le 25/12 et le 01/01.

Médiathèque Calliopé :

vendredis 24 et 31/12 • fermeture à 18h.

Fermée les 25 et 26/12 et 01/01 et 02/01.

Piscine de la Bretonnière :

vendredis 24 et 31/12 • fermeture à 18h.

Fermée les 25 et 26/12 et 01/01 et 02/01.

Relais Parents Enfants :

fermé du 24 au 31/12 inclus.

Ouvert sur rendez-vous du 20 au 23/12, de 8h45 à 16h30.

Déchèterie de la Motte et Valorétrie

Vendredis 24 et 31/12 - Fermeture à 17h.

Fermées les 25/12 et 01/01.

PORTES OUVERTES DES ÉCOLES

Boufféré

• École publique Jacques Prévert :

samedi 29 janvier de 10h à 12h

• École privée Saint-Joseph :

samedi 15 janvier de 9h30 à 12h,

vendredi 21 janvier de 17h à 19h

La Guyonnière

• École publique Amiral du Chaffault :

samedi 22 janvier de 9h30 à 12h30

• École privée Saint-Joseph :

samedi 8 janvier de 10h à 12h,

vendredi 21 janvier de 17h à 19h

Montaigu

• École publique élémentaire et

maternelle Jules Verne :

vendredi 4 mars de 16h30 à 18h30

• École publique maternelle Les Jardins :

samedi 29 janvier de 10h à 12h

• École publique élémentaire les Jardins :

contacter la directrice Mme Saint-Sevin

au 02 51 94 06 73

• École privée St Jean-Baptiste :

vendredi 7 janvier de 17h à 18h30,

lundi 24 janvier de 17h à 18h30

Saint-Georges-de-Montaigu

• École publique Les Maines :

samedi 15 janvier de 10h30 à 12h30

• École privée St Martin Durivum :

samedi 8 janvier de 10h à 12h,

vendredi 28 janvier de 17h à 18h30

Saint-Hilaire-de-Loulay

• École publique Les Petits Cailloux :

samedi 22 janvier de 10h à 12h

• École privée Ste Marie :

samedi 15 janvier de 10h à 12h,

vendredi 28 janvier de 17h à 19h

DON DU SANG COLLECTE 2022 Prochaines dates de collecte à Montaigu-Vendée (de 15h30 à 19h30) :

Vendredi 21/01

St-Hilaire-de-Loulay - salle Ypresis

Vendredi 18/02

Montaigu - salle des fêtes

Jeudi 24/03

St-Georges-de-Montaigu - salle Dolia

Mardi 24/05

Boufféré - salle Magnolias

Vendredi 19/08

La Guyonnière - salle Agapé

Mardi 27/09

St-Georges-de-Montaigu - salle Dolia

Vendredi 21/10

Montaigu - salle des fêtes

Retrouvez le calendrier complet sur dondusang-terresmontaigu.jimdofree.com

OPÉRATIONS DE PIÉGEAGE

Afin de réguler les espèces susceptibles d'occasionner des dégâts sur la faune sauvage et les futures récoltes, des opérations de piégeage sont menées par des piégeurs, formés et agréés par le Préfet. Cette action légale consiste en la pose de pièges, principalement sur des propriétés privées ayant donné leurs droits de régulation. Dans ce contexte, il est rappelé aux propriétaires de chiens et chats qu'il est de leur responsabilité de maintenir leurs animaux sous contrôle.

CARTES D'IDENTITÉ ET PASSEPORTS

L'obtention d'un passeport ou d'une carte d'identité se fait à la mairie de Montaigu-Vendée. Une prise de rendez-vous est nécessaire après avoir fait une pré-demande en ligne :

www.montaiguvendee.com/demarches

DÉCHÈTERIES

Déchets verts, encombrants et déchets dangereux peuvent être déposés dans les trois déchèteries de Terres de Montaigu. Horaires d'ouverture de la déchèterie de La Motte à Boufféré :

• lundi : 8 h à 12 h et 15 h à 18 h

• mardi, jeudi : 9 h à 13 h et 15 h à 18 h

• mercredi, vendredi, samedi :

9 h à 13 h et 14 h à 18 h

• fermée les jours fériés

Tél. : 02 51 46 45 45

collecte.selective@terresdemontaigu.fr

VOS MAIRIES

Votre mairie vous accueille : Place de l'Hôtel de Ville 85600 Montaigu-Vendée

MAIRIE DE MONTAIGU-VENDÉE

• Lundi, mardi, mercredi : 9h à 12h et 13h à 17h

• Jeudi : 9h à 12h et 13h à 19h

• Vendredi : 9h à 17h

• Samedi : 9h à 12h

Tél. : 02 51 09 21 21

MAIRIE DÉLÉGUÉE DE BOUFFÉRÉ

• Lundi : 9h à 12h et 17h à 19h

• Mardi, jeudi, vendredi, samedi :

9h à 12h

• Mercredi : 9h à 14h

Tél. : 02 51 94 04 51

MAIRIE DÉLÉGUÉE DE LA GUYONNIÈRE

• Lundi, mercredi, jeudi, samedi : 9h à 12h

• Mardi : 9h à 12h et 17h à 19h

• Vendredi : 9h à 14h

Tél. : 02 51 41 71 58

MAIRIE DÉLÉGUÉE DE ST-GEORGES-DE-MONTAIGU

• Lundi, jeudi, vendredi, samedi : 9h à 12h

• Mardi : 9h à 14h

• Mercredi : 9h à 12h et 17h à 19h

Tél. : 02 51 48 94 94

MAIRIE DÉLÉGUÉE DE ST-HILAIRE-DE-LOULAY

• Lundi, mercredi, vendredi, samedi : 9h à 12h

• Mardi : 9h à 14h

• Jeudi : 9h à 12h et 17h à 19h

Tél. : 02 51 48 92 92

Encore plus d'informations pratiques?

Rendez-vous sur www.montaigu-vendee.com

Meilleurs vœux 2022

